# L'ABEILLE.

JOURNAL OFFICIEL DE L'ETAT.

PAR BULLITT, MAGNE & Cie, No. 81, Rue Chartres.

Journal quotidien ........$12 | payable d'avance
do. trois fois par semaine, $10 |

NOUVELLE-ORLEANS:
MARDI MATIN, 18 MAI 1841.


POUR GOUVERNEUR:
## HENRY JOHNSON.

L'affaire de McLeod a été appelée devant la cour suprême de New-York le 6.

Le conseil de l'accusé a dit qu'il demanderait la mise en liberté parce qu'il n'avait pas pris part à l'incendie de la Caroline et qu'alors même qu'il ne serait pas innocent de cet acte il résultait de la correspondance entre les deux gouvernemens que l'offense était une offense nationale qui ne relevait que du droit des gens.

L'avocat-général a dit qu'il combattrait ces conclusions. La cour a renvoyé l'affaire à huitaine.

### NOUVELLES D'EUROPE.

Le steamer *Britannia* arrivé à Boston le 6 apporte des nouvelles de Liverpool jusqu'au 20 avril et de Londres jusqu'au 19. Le Britannia a porté 91 passagers à Halifax et 37 à Boston; il a éprouvé de très mauvais temps dans sa traversée.

Le steamer *President*, parti de New-York le 11 mars, comme on sait, n'était pas encore arrivé à Liverpool le 20 avril et l'on n'en avait aucune nouvelle. On craint sérieusement qu'il n'ait sombré en mer. Le capitaine Fayrer, de la marine royale, qui le commandait lors de son premier voyage, a écrit une lettre qui a été publiée où il manifeste l'opinion que ce steamer ne peut pas avoir péri; il croit que ce retard tient à ce qu'il aura perdu son gouvernail dans le coup de temps du 13 et du 14 mars et qu'il aura par suite été forcé de relâcher aux Bermudes. Malheureusement on a reçu à New-York des nouvelles des Bermudes, allant jusqu'au 20 avril, qui ne disent pas un mot du Président. Les assureurs de Liverpool refusaient de prendre des risques à 80 pour cent. Le sort de ce steamer occupait presque exclusivement l'attention publique et la reine en quittant Londres pour se rendre à Windsor a recommandé de lui envoyer immédiatement par un exprès toute nouvelle qu'on pourrait recevoir à cet égard. Il y a des personnes qui malgré les apparences persistent à croire qu'il n'est pas perdu; mais la majorité commence à désespérer.

Les nouvelles de Chine reçues par la mer Rouge ne sont pas sans importance, en ce qu'elles annoncent le règlement définitif des difficultés qui existaient entre l'Angleterre et le Céleste Empire. Voyant que les négociations n'aboutissaient à rien, les forces anglaises ont attaqué et pris les forts de Bogue sans éprouver beaucoup de perte. Presqu'immédiatement après les Chinois ont consenti à traiter.

Voici une analyse du traité conclu:

1o. Cession de l'île et du port de Hong Kong à la Grande-Bretagne et stipulation que tous droits et frais y seront perçus par l'Empire comme si les transactions avaient lieu à Whampoa.

2o. Indemnité de $6,000,000 en faveur de l'Angleterre, dont un million comptant et le reste échelonné de 1842 à 1845.

3o. Communications directes et officielles sur pied d'égalité entre les deux pays.

4o. Le commerce au port de Canton ouvert dix jours après le commencement de l'année chinoise, lequel commerce se fera à Whampoa jusqu'à ce que les arrangemens du nouvel établissement soient complétés. Les détails seront réglés de gré à gré d'après des négociations ultérieures.

Ces nouvelles, cependant, n'ont point satisfait tout le monde. "Sans parler de ceux qui avaient de très hautes prétentions et de ceux qui avaient spéculé sur les thés; il faut convenir, dit un journal de Liverpool, que les avantages obtenus sont plus apparens que réels. Quelle est la valeur de l'île de Hong Kong? Il y a un bon port sans doute; mais il est à une distance d'une centaine de milles de Canton où se trouve tout le commerce du monde avec ces contrées. Reste la clause du *pied d'égalité*; mais tout dépendra de l'interprétation qu'on lui donnera."

Les lettres de Bombay et de Macao témoignent hautement de la désapprobation de ce traité de la part du commerce et des citoyens en général.

Le parlement n'étant pas en session, il n'y a rien d'intéressant à signaler dans la politique intérieure de l'Angleterre.

Il paraît que le comté de Kilkenny, Irlande, est dans un état alarmant d'anarchie; et cela tient à ce qu'on y a été plus grave qu'il a été insinué par un journal du ministère qui accueille avec beaucoup de circonspection ces sortes de nouvelles.

On faisait courir le bruit à Londres que M. Fox, ministre anglais à Washington avait été insulté; mais personne n'y ajoutait foi.

*Sommaire du Traité de Commerce entre l'Angleterre et le Texas.*

1o. Réciprocité de commerce entre les citoyens des deux nations. Les deux pays seront réciproquement sur le pied des nations les plus favorisées.

2o. Tous droits et charges pèseront également sur les bâtimens Texiens et Anglais et réciproquement.

3o. Accorde réciproquement la faculté aux citoyens des deux nations de résider et de jouir des mêmes privilèges que les nationaux les plus favorisés. Les bâtimens de guerre pourront aborder partout.

4o. Le présent traité n'autorise pourtant pas les sujets d'une puissance à faire le commerce de cabotage sur les côtes de l'autre.

5o. Les conditions auxquelles le commerce du Texas pourra se faire avec les colonies anglaises seront l'objet de négociations ultérieures.

6o. Le Texas pourra, pendant huit ans, faire le commerce avec des bâtimens construits hors de son territoire.

7o. Pourvoit à la création de consuls et à leurs privilèges. Tout déserteur sujet à extradition.

8o. Relatif aux bâtimens naufragés.

9o. Assure réciproquement le libre exercice de la religion et la liberté de conscience. En cas de guerre il est accordé 12 mois aux citoyens pour se rapatrier.

10o. Ce traité durera huit ans à partir de sa ratification.

Le *Caledonia* était arrivé à Liverpool dans la matinée du 15 avril, ce qui lui donnait moins de 14 jours de passage.

Des nouvelles de Trébisonde, reçues à Constantinople, portent que les difficultés qui existaient entre la Grande Bretagne et la Perse sont aplanies.

La veuve Bebee Chund Koor, ayant été détrônée par Sheredingh, on pense que les anglais ne tarderont pas à intervenir activement dans les affaires du royaume de Lahore.

La banque de Barber et Marshall de Birmingham a suspendu ses paiemens ainsi que la maison de Wakefield et Son de Londres.

Une émeute sérieuse a eu lieu à Cantorbery.

Les actions de la banque des Etats-Unis se sont vendues le 16 avril à £5. 10 c.

A propos de cette institution, le *London Standard* du 15 porte:

"Les arrangemens avec les détenteurs des bons de la banque des Etats-Unis dont une partie échoit demain seront pris sur la base suivante. Le montant total qui est de £500,000, est déjà garanti par un dépôt de $ 2,662,000, cinq pour cent de Pennsylvanie, $900,000, six pour cent de Michigan $888,000, de cinq pour cent du Mississipi, montant ensemble à $4,450,000. Pour la partie qui échoit demain, £400,000, un dépôt additionnel de $225,000, cinq pour cent de Pennsylvanie, a été fait; moyennant quoi les détenteurs, consentent à attendre."

Le *Globe* du 19 dit:

"On assure que les bons de la banque des E. U échus le 15 et qui n'avaient pas été payés sont maintenant en voie de règlement. La plupart des détenteurs ont consenti à continuer leurs avances aux termes proposés; cependant il en est quelques-uns qui ont fait protester et menacent de poursuivre. On dit de bonifier à 8 pour cent; mais les récalcitrans prétendent que l'emprunt originaire fait pour deux ans à 92 avec 6 pour cent d'intérêt porte le profit actuel au taux de 10 pour cent et qu'ils ont par conséquent droit à un intérêt analogue pour tout atermoiement."

Il est assez probable que le travail du comité chargé d'examiner les affaires de cette institution sera arrivé en Angleterre avant qu'on ait pu prendre des arrangemens définitifs et alors il sera bien difficile, pour ne pas dire impossible, de traiter.

Quelques détachemens étaient sur le point de partir pour les possessions anglaises du Canada; mais ils ne sont envoyés que pour remplacer des troupes qui rentrent après avoir servi leur temps.

L'affaire McLeod ne paraît plus occuper les esprits en Angleterre. Cette tendance pacifique des esprits paraît même irriter les journaux torys. Le *Morning Herald* du 17 dit:

"L'Angleterre se conduit maintenant contrairement à la maxime: *Parcere subjectis et debellare superbos*. Elle souffre avec une patience angélique les insultes de grands Etats comme la Russie et les Etats-Unis d'Amérique qui sont quelque peu initiés à l'art de la guerre, et elle prodigue ses tonnerres sur les Chinois et les Egyptiens qui ne sont que des enfans, lorsqu'on leur oppose la tactique européenne."

Le *London Sun*, en reproduisant le passage d'un journal américain rapportant un acte de visite d'un de nos bâtimens de commerce par un croiseur anglais, dit:

"Nous avons cité ce passage pour prouver à notre gouvernement que le vieux sentiment d'hostilité existe toujours au sujet de nos visites; il est donc essentiel que nos officiers agissent avec la plus grande modération."

### FRANCE.

La Chambre des Députés a adopté par un vote de 165 contre 97 les crédits extraordinaires et supplémentaires de 1841 exigés par les départemens de la guerre, de la marine et des travaux publics, crédits s'élevant ensemble à deux cents millions de francs.

Une proposition ayant pour but d'exclure de la Chambre des Députés les fonctionnaires, a été écartée à une faible majorité.

La discussion des crédits supplémentaires a naturellement remis MM Thiers & Guizot en présence. Le premier a censuré avec amertume la politique du ministère, prétendant qu'il avait compromis l'honneur national; le dernier a répondu "qu'il défiait ses adversaires de prouver qu'il se fût en rien écarté de la politique d'isolement qui avait été adoptée avec la sanction de la Chambre comme nécessaire à l'honneur et à l'intérêt du pays; que cette politique d'isolement n'était sans doute que temporaire, mais qu'il fallait choisir l'occasion d'en sortir dignement et que jusqu'à présent cette occasion ne s'était pas présentée; qu'enfin l'état des négociations n'avait pas encore comporté et ne comportait point encore un désarmement, loin de là: que c'était pour cela qu'on n'avait négligé aucune ressource pour armer et qu'on venait maintenant demander des crédits destinés à augmenter l'armée et la marine.

On parle d'un autre côté, de projets de désarmement et l'on va jusqu'à insinuer que le plan d'une coalition des puissances signataires du traité du 15 juillet contre la France, avait été communiqué officiellement au gouvernement pour l'engager à désarmer en lui intimant qu'il fallait opter entre un désarmement immédiat ou la guerre; mais ces bruits ne méritent aucune créance. Le langage de M. Guizot devant la Chambre donne le démenti le plus formel à ces suppositions absurdes inventées sans nul doute par l'étranger ou par la minorité de l'esprit de parti.

Des crédits supplémentaires pour la colonie d'Alger votés par la Chambre ont donné lieu aux attaques périodiques des adversaires de l'occupation de l'Algérie. Là encore M. Guizot, quoique représentant de la paix, a soutenu avec vigueur la nécessité de conserver ces possessions, et comme colonie et comme moyen d'influence.

On lit dans la correspondance de Paris du *Commercial Advertiser* de New York, sous la date du 17 avril:

"Le ministère Guizot conserve la confiance des chambres, et la majorité qui le soutient ne diminue pas. Toutes les demandes de crédits qu'il a faites, lui ont été accordées, malgré le déficit de près d'un million qu'ont amené les armemens de la France. Le secret de la durée du ministère Guizot est facile à deviner: on sait que la paix dépend de l'existence d'un ministère conservateur composé d'hommes honorables qui ne soient pas assez fous pour supposer que les intérêts du monde doivent être sacrifiés à l'avantage de la France et qui aient des principes assez sévères pour ne pas sacrifier de gaité de cœur des milliers d'hommes à des motifs personnels d'ambitions. M. Guizot a déclaré aux Chambres que dans son opinion il y aurait avantage pour la France à sortir de la position isolée où elle se trouve et à s'entendre avec les puissances alliées, si cela était compatible avec les intérêts et l'honneur du pays. Ce ministre poursuit en ce moment des négociations qui doivent bientôt rendre inutiles les armemens extraordinaires imposés à la France par le dernier ministère, et il y a toute raison de croire que la paix armée actuelle se transformera bientôt en une situation moins onéreuse pour le pays.

On assure que M. Guizot est disposé à entrer en arrangement surtout à cause d'un traité d'alliance défensive contre la France que les quatre puissances sont sur le point de signer. Lord Melbourne a communiqué officieusement ce fait au roi de Belgique Léopold et celui-ci s'est empressé d'en donner connaissance à son beau père Louis-Philippe.

Le ministre des finances a présenté un projet de loi qui devait soumettre au timbre les billets, les mandats, les traites, enfin tout le papier de commerce, et qui déclarait que tous les billets sur papier libre seraient illégaux, ainsi que cela a lieu en Angleterre. La prise en considération de ce projet de loi a été mise aux voix et repoussée par 204 voix contre 170.

Les Français établis à Montevideo, qui sont, dit-on, au nombre de 8000, ont envoyé des délégués à Paris, et ces délégués remuent ciel et terre pour attirer la réprobation publique sur le traité conclu entre le gouvernement Français et Rosas, dictateur de la république argentine. Ils veulent brouiller de nouveau les deux pays.

On pense généralement que l'amnistie qui sera accordée à l'occasion du baptême du jeune prince, ne s'étendra qu'aux délits de la presse. Dans ce cas, le prince Louis Bonaparte n'en profitera point.

Parmi les crédits supplémentaires demandés et obtenus par les ministres, se trouve une somme de 500,000 francs pour la tombe qu'on doit élever à Napoléon dans l'Hôtel des Invalides.

Les amis de la science ont à se féliciter d'un perfectionnement immense qui vient d'être apporté aux aérostats; on a trouvé le moyen de les diriger, sans avoir même à redouter le vent. On a fait un essai tout récemment aux environs de St. Denis, et cet essai a parfaitement réussi. Un ballon de 200 pieds de circonférence a été lancé; et les personnes qui le montaient, lui ont imprimé facilement toutes les directions qu'elles ont voulu. Il s'est élevé, abaissé, a manœuvré dans tous les sens et même contre le vent. Ces évolutions ont duré trois heures.

ALGER.—La grande expédition qui doit pénétrer jusques au centre de la domination d'Abd-el-Kader, était sur le point de commencer ses opérations aux dernières nouvelles d'Alger. Le duc de Nemours venait d'arriver et devait en prendre le commandement. Son frère, le duc d'Aumale, prendra part à une autre expédition moins importante qui se contentera de ravitailler Medeah et Meliana. Les ministres ont exprimé formellement leur résolution de conserver cette conquête, malgré l'opposition d'un certain nombre de députés et de quelques journaux. Des crédits supplémentaires qui s'élèvent à cent-sept millions de francs, ont été votés pour la colonie, malgré les philippiques des adversaires de la colonisation qui prétendent que garder Alger est une insigne folie.

Aux termes d'une ordonnance royale que vient de publier le Moniteur, la justice sera désormais rendue dans l'Algérie par des tribunaux français et par des tribunaux musulmans. La population israélite sera justiciable des tribunaux français, et les natifs ne seront jugés par ces tribunaux que pour les crimes et les délits commis contre la sûreté de l'état, ou au préjudice d'un Français, Européen ou indigène au service de France.

—Une lettre d'Alger, du 30 mars, jour du départ de la colonne expéditionnaire, annonce que l'expédition ne rentrera pas à Alger avant un mois. L'émir a réuni, dit-on, aux Portes de Fer, toutes ses forces disponibles; il a garni avec de l'artillerie les principaux passages, et il voudrait y présenter une défense désespérée.

### ORIENT.

Les quatre puissances qu'on disait disposées à défendre Mehemet Ali contre les prétentions du sultan, viennent de rédiger une note où le hatti-shérif qui dépouille le vice roi n'est pas même blâmé; cette note considère Mehemet Ali comme se reconnaissant lui-même comme sujet de la Porte et gouverneur délégué d'une province qui fait partie de l'Empire Ottoman. En réalité, il n'est qu'un pacha, ne possédant qu'un droit d'hérédité purement nominal, et soumis comme les autres à une déposition ou un déplacement. D'après la note, Mehemet Ali aurait consenti à ce que les lois et les traités qui régissent l'Empire Ottoman, soient reconnus en Egypte, comme dans les autres provinces de l'Empire. Il se serait soumis aux ordres de la Porte relativement à la monnaie, au recrutement de l'armée, au service et à l'uniforme des troupes, à la construction des vaisseaux de guerre, etc. L'aurait placé sous les ordres du sultan la marine et l'armée Egyptienne, et leur aurait réduite au nombre d'hommes et de vaisseaux fixés par les ordres de son maître. Il résulterait de tout ceci que le commandant en chef des troupes nommé par le sultan et par conséquent à la dévotion de ce prince, pourrait sans peine au premier caprice de son maître lui envoyer à Constantinople la tête du pacha d'Egypte. Il est une chose à remarquer c'est que les feuilles particulières viennent donner un éclatant démenti à la "note diplomatique" des quatre puissances. Mehemet Ali ne s'est pas soumis; il maintient toujours ses protestations contre le hatti-shérif et il fait tous les préparatifs nécessaires pour s'opposer à son exécution. Il vient d'élever le nombre de ses troupes à 70,000 hommes et il fait fortifier le Caire par un colonel du génie français.

On assure qu'une révolte a éclaté dans le pays qui s'étend des bords du Tigre à Diarbékir. Les insurgés ont mis à mort toutes les autorités militaires. Voici les détails que donne le *Times* de Londres sous la date du 16.

La milice se serait vu désarmer, les autorités civiles et militaires auraient été mises à mort et la dissolution de la monarchie ottomane aurait été proclamée par les tribus rebelles.

Le feu de cette sédition semblerait avoir été allumé et propagé par des émissaires, répandant, de tous côtés dans le pays, le bruit de l'incendie du palais impérial par des troupes russes, et ajoutant que le Sérail, les murs et les tours de la ville, la flotte, l'armée, le Sultan et le Divan avaient été enveloppés dans un commun désastre.

Diarbékir, placé entre la Syrie et la Turquie, est une position qui commande, au moins moralement, ces deux vastes régions. C'est un centre d'où la révolte, non réprimée, déborderait de toutes parts. Et comment cette révolte pourra-t-elle être réprimée? La difficulté est immense. Pour arriver au foyer de l'insurrection, les troupes turques auraient à franchir le Taurus en trois voies peuvent les conduire.

La première, ayant pour point de départ Scutari, offre d'immenses plaines et plusieurs chaînes de montagnes à traverser; elle semble impraticable.

La 2e nécessiterait l'embarquement de l'armée ottomane sur la flotte, pour aller prendre pied à Trébisonde; mais la flotte turque serait insuffisante pour un tel service; il faudrait recourir aux Russes, et qui sait où mènerait l'intervention de la Russie dans cette occurrence.

La 3e voie, également maritime, serait probablement préférée; c'est celle qui permettrait de jetter des forces au fond du golfe d'Alexandrette, pour les pousser de là vers Alep, et leur faire franchir l'Euphrate dans cette direction. Quel énorme parcours! Pourrait-on le tenter sans la coopération de l'Angleterre et de la France, prêtant leurs vaisseaux pour le transport des soldats et des approvisionnements?

Cette complication d'Orient, si elle est réelle, et le *Times* ne formule aucun doute, serait de nature, non seulement à tenir en suspens les prochaines conclusions, mais à remettre tout en question.

Les gouvernemens d'Autriche et de Russie ont appelé l'attention du Sultan sur les mesures suivantes qui doivent être prises en faveur des chrétiens de la Syrie. 1o. Un gouverneur spécial sera nommé pour la Palestine et les villes saintes; il résidera à Jérusalem, et le port de Jaffa donnera à son gouvernement une communication avec la Méditerranée. 2. Les persécutions auxquelles les chrétiens ont été soumis jusqu'à ce jour, cesseront entièrement. 3o. La justice sera impartialement rendue. 4o. Les pèlerins qui iront à la terre sainte, seront protégés et mis à l'abri de toute injure. 5o. Une commission spéciale sera chargée d'arranger les différends qui existent entre les Eglises grecque et arménienne. 6o. Les Couvens et les Eglises qui ont été détruits, seront rétablis.

### BELGIQUE.

—Après un mois d'hésitations et d'intrigues, le roi Léopold a réussi à former un nouveau ministère. Les ordonnances de nomination ont paru dans le *Moniteur* du 14 avril; voici la composition de ce cabinet:—MM. de Muelenaere aux affaires étrangères, Nothomb à l'intérieur, Desmaisières aux travaux publics, De Briey aux Finances, Van Volxem à la justice; M. Buzen, ministre de la guerre a seul conservé son portefeuille, parce que, dit-on, sa présence au ministère est nécessaire pour compléter les réformes qu'il a commencées dans l'administration militaire. D'autres mutations ont eu lieu parmi les hauts fonctionnaires. M. Charles Liedts a été nommé gouverneur de la province de Hainault. M. Leclear, qui avait donné sa démission de procureur général à la cour de cassation, a repris ses fonctions.

Une ordonnance du 13 a déclaré que la session législative de 1840—41 était close.

### SUISSE.

—Des lettres de Berne, du 6 avril, assurent que malgré la déclaration de la Diète fédérale, relative aux communautés religieuses catholiques, le gouvernement d'Argovie continuait ses spoliations contre les couvents du Canton. De son côté, la population catholique, forte de l'appui de la législature fédérale, se préparait à maintenir ses droits par la force. Le parti conservateur de Lucerne avait pris fait et cause pour les persécutés d'Argovie. Les représentants d'Autriche, de Russie et d'Angleterre avaient fait de vives instances à la Diète pour l'engager à mettre un terme aux actes arbitraires du gouvernement d'Argovie.

### ISTHME DE PANAMA.

Nous touchons vraisemblablement au moment où va se résoudre un de ces immenses problèmes dont la création semble avoir réservé la solution à l'intelligence et à la persévérance humaine. L'isthme de Panama, cette barrière qui ferme encore les clés du Grand-Océan à la civilisation européenne, est sur le point de s'ouvrir.

Un voyageur qui, dernièrement, a visité l'Amérique centrale et quelques points de la Nouvelle-Grenade, nous a communiqué des documens d'un très-haut intérêt, qu'il a recueillis sur ce sujet, et dont nous avons extrait ce qui suit:

"L'isthme de Panama a donné son nom à l'une des provinces ou départemens de la Nouvelle-Grenade. La ville de Panama, qui en est la capitale, a beaucoup perdu de son importance, à cause du défaut de communications, qui entraîne le défaut d'industrie. Les terres environnantes restent sans cultures régulières ou étendues; les bestiaux nombreux ne présentent pas d'avantages faute de débouchés faciles; des bois séculaires de la plus grande beauté meurent sur pied parce qu'il n'y a ni moyens d'emploi, ni moyens de transport. Enfin, avec tous les élémens d'une grande prospérité, cette province n'existe que des restes de l'ancienne richesse de Panama.

"Aussi long-temps que l'Espagne a été souveraine du pays, Panama jouissait d'une extrême opulence, parce que l'on y réunissait les cargaisons des galions, que des mulets transportaient ensuite à Porto Bello. C'était pour ainsi dire le point central des communications entre l'Europe et les possessions espagnoles de l'Amérique occidentale du sud.

"Plusieurs fois l'on conçut la pensée d'ouvrir un passage sur cette étroite langue de terre, afin de se rendre tout d'un coup de la mer des Antilles dans celle du Sud. Mais l'Espagne, sentant bien qu'elle avait tout à perdre à l'exécution de cette pensée, avait mis tous ses soins et pris les mesures les plus sévères pour empêcher que l'on pût arriver à connaître la vérité; et non contente du mystère dont elle l'enveloppait, elle répandait encore des notions aussi fausses qu'exagérées sur la constitution réelle des localités, qu'elle représentait comme couvertes de montagnes de marbre dont les sommets se perdaient dans les nuages; de forêts impénétrables, remplies de bêtes féroces et de reptiles vénimeux; de peuplades antropophages, prêtes à dévorer les voyageurs imprudens que la curiosité ou le désir de s'instruire conduirait dans la partie occidentale de l'isthme; et elle supposa enfin entre le niveau des deux océans une différence si effrayante, qu'en ouvrant à la mer du Sud un passage dans l'Atlantique, on devait la voir inonder les Antilles, et peut-être l'Europe.

"Toutes ces fables, mille fois racontées aux voyageurs et fidèlement reproduites par eux, ont été considérées comme des vérités incontestables, même longtemps après que la Colombie eut été affranchie du joug espagnol. Aujourd'hui encore si l'on interroge les Bogas (qui sont des paysans à demi-sauvages) que l'on rencontre sur l'isthme, ils en répètent une partie avec une imperturbable conviction.

"Cependant on a abandonné la route presque impraticable de Porto-Bello, pour suivre celle infiniment plus facile de Chagres à Panama, dont la majeure partie se fait sur une belle rivière! La prétendue différence des mers a été réduite presque à zéro par des nivellemens faits à diverses époques, et enfin les montagnes de marbre ont fait place à une vallée coupée de bois, de marécages, de prairies, et d'une infinité de courans d'eau.

"Plusieurs voyageurs notamment un ingénieur américain, nommé Falman, avaient déjà cru reconnaître l'erreur dans laquelle on était à cet égard, lorsque des explorations faites par MM. A. Salomon et Cie. de la Guadeloupe, possesseurs du privilège des communications à établir, ont fixé définitivement ce dernier point.

"C'est à la complaisance de M. Alp. Morel, leur agent, qui depuis plusieurs années réside sur l'isthme, qui a accompagné le chef de cette maison dans les explorations faites en 1837, et qui recommençait en juin dernier pour la troisième fois l'examen de la ligne indiquée pour le passage du canal, que sont dus les renseignemens qui suivent, et dont la plupart, à cause de l'intérêt que le sujet commande, ont été vérifiés avec soin par l'auteur de ces notes.

La vallée qui sépare les villes de Chagres et Panama (qui seront les deux points extrêmes de la communication) a 60 kilomètres (15 lieues marines) de longueur, en suivant la courbe qu'elle décrit. La rivière de Chagres, dont l'embouchure est dans la mer des Antilles, et celle dite Rio Grande, qui se jette dans le Grand-Océan, seront approfondies et jointes, au moyen de leurs affluens, qui se rapprochent vers le milieu de la distance à parcourir, et qui, eux-mêmes, seront réunis par un canal de 16 à 24 kilomètres (3 à 4 lieues) de long dont l'exécution ne présente presqu'aucune difficulté.

La communication pourra porter de gros navires sans que rien gêne leur passage qui par le moyen des bateaux à vapeur, se fera dans dix heures au plus.

"L'estimation de la dépense ne va pas à plus de 16 millions de francs.

"Le climat est bon et sain. Les matériaux de toute espèce, comme bois, pierre, chaux, brique, pouzzolane sont en abondance sur presque tous les points de l'isthme.

"Un grand nombre d'ouvriers habitans des provinces de Costa-Rica et de Venezuela s'empressent déjà de se présenter à M. Morel pour être employés aux travaux de toute nature.

"Convaincus que l'ouverture d'un large canal serait le signal du retour de son ancienne prospérité, la Nouvelle Grenade a fait à la société que représente M. Salomon des concessions fort importantes. Les principales sont:

"1o. Les terrains qui sont accordés gratuitement dans une proportion très large;

"2o. Le privilège des communications de toute nature et le droit de fixation et de perception du péage pendant soixante ans;

"3o. L'exemption de tous droits sur les objets destinés à la construction du canal et à l'usage des employés et ouvriers;

"4o. Le privilège de la navigation à vapeur sur les rivières et le canal pendant quarante-cinq ans.

"L'un des chefs de la maison Salomon et compagnie est actuellement en Europe. Il est probable que, Français lui-même, il ne pense que la France est intéressée de plus d'une manière à ce que ses projets s'exécutent par elle.

Ainsi la séparation des deux Amériques, qu'on semblait réclamer la main puissante dont l'effort a séparé Gibraltar du continent africain, cette séparation sera le résultat d'un travail peu important qu'un ou deux fort ordinaire d'ouvriers accompliront en cinq ou six années, et qui n'entravera aucun obstacle sérieux, et qui demandera une somme de fonds à peine égale à celle d'un de nos chemins de fer de Saint Germain ou de Versailles!

L'ouverture de cette communication sera sans contredit, et sans en excepter le chemin de fer que l'Angleterre aura bientôt sur l'isthme de Suez, l'un des événemens les plus graves qui puissent s'accomplir. L'amélioration la plus positive que l'on puisse apporter à la surface du globe; celle dont l'influence s'étendra tout à la fois sur la civilisation, le commerce et la politique du monde.

En effet, les personnes qui connaissent la navigation savent tout ce que le passage du cap de Bonne-Espérance a de pénible et de dangereux. Elles savent que l'on y est accueilli par des tourmentes si fréquentes qu'on fut valu à cette terre le nom de Cap des Tempêtes.

Elles savent aussi que le cap Horn, qui est dans une latitude plus élevée, est encore plus dangereux à doubler.

Cependant il faut opter entre les périls de l'une ou de l'autre de ces deux routes pour se rendre dans l'Inde ou l'Océanie.

Si le canal de Panama s'exécute comme tout porte à l'espérer, il sera placé dans la plus heureuse position, car la rivière de Chagres est située par 9° 20' nord, c'est-à-dire au cœur de la zone torride, précisément dans la partie où les vents alisés règnent le plus constamment.

Ainsi, dès que les navires partant d'Europe auront rencontré les vents alisés dans les parages des Canaries, ils pourront aller paisiblement chercher le canal de Panama, et, de là, pousser par les mêmes vents, se rendre à la Chine, au Japon, aux îles de la Sonde ou sur toute la côte occidentale de l'Amérique, dans l'Australie et la Polynésie. Ils gagneront au moins deux mois sur la traversée et la feront sans périls.

Ces contrées si lointaines, et toutes les îles qui couvrent le grand Océan, sont aujourd'hui soustraites à la civilisation européenne par le continent d'Amérique devant lequel elles sont encore retranchées. Mais le canal de Panama les rendra plus voisines de l'Europe, que les îles de France et de Bourbon. Elles se peupleront; on y fondera des établissemens que dirigeront des Européens; et l'Europe aura bientôt toute une population nouvelle à approvisionner des produits de son industrie. Le Mexique, le Pérou, le Chili, toute la côte occidentale d'Amérique, ne tarderont pas à éprouver l'heureuse influence de cette route. Et la Chine elle-même ne pourra plus que très difficilement se soustraire à l'invasion de nos sciences, de nos arts et de nos habitudes. Il n'y aura plus de ces longs voyages dont l'imagination s'effraie; et partout la facilité des communications déterminera le travail et augmentera la production, parce les désirs et les besoins deviendront plus vifs et plus nombreux.

Il est évident que toutes les nations du monde gagneraient à l'établissement de ce canal. Mais celles qui nous paraissent y être le plus intéressées sont incontestablement l'Angleterre et les Etats-Unis.

Ces derniers possèdent entre la Californie et la Nouvelle Hanovre, le district de l'Orégon qui est arrosé par de belles rivières et offre de bons ports dans une étendue de 160 lieues de côtes sur le grand Océan. Ce district, presque inhabité à cause de son éloignement, se couvrirait bientôt de villes et de canaux s'il pouvait communiquer promptement et facilement avec les provinces de l'Est; et peut-être deviendrait pour la mer du Sud ce que les Etats de New-York et de Pensylvanie sont pour l'Atlantique.

Quant aux Anglais, ils semblent avoir prévu depuis long-temps que l'isthme de Panama deviendrait un jour le chemin de l'Océanie et donnerait l'existence à la Polynésie. Tout le monde sait qu'ils ont déjà des traités avantageux avec toute l'Amérique du Sud; qu'ils possèdent l'immense territoire de la Nouvelle-Hollande (750 lieues de long sur 1,000 de large); qu'ils viennent de s'établir sur la Nouvelle-Zélande, et qu'enfin ils ont dans toutes les îles un peu marquantes (encore que leurs habitants soient sauvages) des résidens dont la mission est d'habituer les insulaires aux relations et à l'influence anglaises. Ces précautions porteront leurs fruits dès que ces îles acquerront quelque importance commerciale.

Il est aisé d'apprécier l'énorme quantité de navires qui passeraient par cette route et quels seraient les produits du péage d'un canal de cette nature. Ce projet présente donc des avantages positifs, quelque soit l'aspect sous lequel on l'envisage; il enlève à la navigation une grande partie de ses risques; il épargne le temps, il rapproche les peuples et les contrées les plus éloignées; il donne la vie à toute une partie du monde; il assure un nouvel aliment à l'industrie et au commerce en leur offrant d'immenses débouchés; enfin il peut conduire aussi surement à la richesse qu'à la puissance. Sous tous les rapports, il nous paraît digne de la sérieuse attention et la protection spéciale de notre gouvernement.

On lit dans la *Bannière des Planteurs* de Franklin:

Le bateau à vapeur *Zéphir*, parti de la Nouvelle-Orléans pour le Bayou-Vermillon, a jeté son ancre devant l'île de Teneys, pour éviter les dangers auxquels il eût été infailliblement exposé, en voulant lutter contre l'ouragan qui s'est fait sentir dans la nuit de dimanche à lundi.

—Au moment de mettre sous presse, nous apprenons que le *Zéphir* se trouve encore retenu devant l'île de Teneys par quelques avaries qu'il a éprouvées; cependant on a tout espoir de le sauver.

La *Bannière des Planteurs* dit qu'un nommé Thomas, qui était parvenu à tromper la vigilance du shériff qui le conduisait au pénitentiaire, a été pris à Franklin le 6.


AVIS—Les créanciers de J. J. Haydel, pourront se présenter, à partir de jeudi 20 mai courant, chez le soussigné, pour y recevoir les sommes auxquelles ils ont droit en règlement des créances qui leur sont dues par ledit J. J. Haydel, conformément au tableau homologué en cour. Mais ils devront se munir de leurs titres de créance; aucun paiement ne devant être opéré que sur la remise qui en sera dûment faite.
A. CAVELIER,
Agissant pour lui et pour J. J. HAYDEL, Syndics.
18 mai—3

A LOUER pour le 1er. juin une maison rue Ste. Anne entre Bourgogne et Remparts. S'adresser à R. BRUGIER, 9, rue St. Louis.
11 mai.

Le capitaine ou le consignataire du navire ANNE LOUISE de Bordeaux ne paieront aucune dette contractée par l'équipage de ce bâtiment.
CH. DUFOUR.
18 mai

EAU DE VIE—74 1-2 pipes; 100 1-4 de barriques; 50 1-8 do Cognac 4me preuve, marques de Otard, Dupuy & Co. J. J. Dupuy, Bonnion et Dussaut.
CANTIN, DARAN & Co.
17 mai 11 et 15, rue St. Louis.



[illegible] L'[illegible] de [illegible] sur [illegible] de marchandises, bottes, souliers, brodequins, chapeaux, etc., qui commencera aujourd'hui à midi, par le ministère de H. J. Domingon, à l'entrepôt de Isaac Bridge & co, 184 rue des Magasins, et continuera les jours suivants au même endroit et à la même heure. 18 mai


DERNIERES DATES

| | | | | |
|---|---|---|---|---|
| New York | mai 8 | Liverpool | avril 20 |
| Boston | mai 7 | Londres | avril 19 |
| Philadelphie | mai 6 | Havre | avril 15 |
| Washington | mai 6 | Paris | avril 17 |
| Baltimore | mai 6 | Bordeaux | avril 10 |
| Charleston | mai 12 | Madrid | avril 7 |
| Vera-Cruz | mai 1 | Cadix | avril 5 |
| Tampico | avril 3 | Havane | mai 8 |
| Mexico | mars 20 | Honduras | mai 6 |

## COMMERCIAL.

MARCHÉ DE COTON.

LIVERPOOL, Samedi 17 avril.

Au commencement de la semaine, il y a eu de bonnes demandes de la part du commerce, à cause de l'aspect favorable que présentent les affaires de Chine, et une hausse de 1 d par livre a été obtenue dans plusieurs circonstances pour les qualités d'Amérique. Mais dans ces derniers jours les demandes ont été limitées et la semaine se termine sans aucun changement sur les cours de la semaine dernière. Le Sea Island est offert à des prix à la baisse.

Il s'est fait d'assez fortes affaires en coton d'Egypte. Les ventes de la semaine s'élèvent à environ 26,60 balles, y compris 1,600 balles d'Amérique prises par la spéculation, et 2,300 de pour l'exportation. Sur ce chiffre sont: 130 b. Sea Island de 13 4 à 22 4; 40 do tachées de 11 à 11; 7,370 Upland de 6½ à 7¾; 5,300 Mobile &c. de 6¾ à 7½; 9,850 balles Nouvelle-Orléans de 6 à 9½; 410 Egypte de 9 à 11½. Notre marché a été encore calme aujourd'hui; il ne s'est vendu que 2,000 b. dont 400 d'Amérique ont été prises pour l'exportation. Le commerce a pris le reste.

| | | |
|---|---|---|
| Pris par la spéculation cette année, | | 10,200 bal. |
| do do en 1840, | | 39,3 0 |
| Stock à Liverpool au 31 décembre 1840, | | 3 6,100 |
| do do do 1839, | | 206,000 |
| Expédié invendu cette année, | | 3,430 |
| Diminution de l'importation de cette année sur celle de l'année dernière, | | 71,600 |
| Augmentation du stock, | | 44,700 |
| Diminution de la consommation, | | 50,460 |
| Stock au 16 avril 1841, | | 395,300 |
| do do 1840, | | 231,600 |

LIVERPOOL, 19 avril 1841.

Notre dernière circulaire, sous la date du 7 courant, vous a informé de l'inactivité de notre marché. Dans l'après-midi qui suivit, nous reçûmes la nouvelle que la Chine nous était encore ouverte; et cette nouvelle donna quelque impulsion aux demandes, pendant les deux jours suivants. Il en résulta même une hausse, mais le marché de Manchester continuant, malgré tout, à languir dans la même inactivité, notre place est tombée dans l'état où elle était précédemment; et les acheteurs ont encore l'avantage, quoique on commence à croire assez généralement que notre récolte sera au-dessous de 1,600,000. L'envoi est à compter et nous avons l'espoir de pas voir nos relations interrompues avec aucun pays. Les ventes des 6 derniers jours finissant le 8 s'élèvent à 12,020 balles, et celles de la semaine finissant le 16, à 26,700 bal es Nous en avons donné les détails plus haut.

Le marché aux grains est calme le tabac a en des demandes limitées sans changement de prix.

LIVERPOOL, 19 avril

Nous avons eu encore une journée de calme sur notre marché. On évalue le chiffre des transactions de 2,000 à 2,500 bal. aux cours de la semaine; et s'il y a un changement c'est en faveur des acheteurs.

HAVRE, Jeudi 15 avril 1841.

Coton—Quoique les avis que nous recevons des districts manufacturiers continuent à être d'une nature satisfaisante, et que les derniers avis apportés de New York par le paquebot du 19 du mois dernier ne contiennent rien de nouveau, notre marché, depuis notre dernière revue, a été calme, et les acheteurs sont seul loin d'obtenir ce qu'il leur faut pour leurs besoins immédiats. Les avis encourageans de l'Angleterre et particulièrement de Manchester sont la principale cause de cette inactivité, quoique la cote encore pour une bonne part l'opinion qu'on les achèterait que l'importation en France de cette année, comparée avec celle de l'an dernier, présentant un déficit considérable, cet donnerait lieu à des avoirs courageables qui surchargeront le marché. Cependant les quantités d'Amérique n'ont éprouvé aucun changement et les prix ont été bien soutenus.

Les belles qualités, on doit l'observer, sont plus fermes que les qualités ordinaires et inférieures qui sont abondantes et peu demandées.

Les ventes du 7 au 15 avril sont de 5,011 balles dont 2464 Nelle-Orléans, de 86 à 112½ trois pièces; 1,122 M. de 92 50 à 105 fr. 1 à Upland et Floride de 80 à 103 francs.

Stock au 15 avril 74,603 b. d'Amérique. Importation de la semaine 10,142 balles.

## LISTE MARITIME.

PORT DE LA NOUVELLE-ORLEANS

EXPEDIES.

Goel. Lion, Clift, Mobile,
Hornet, Pierce, Mobile.

ARRIVES.

Bateau de remorque Tout 3 pies, Kenney, des Passes
Bricks Lucy Ann, Grant, de l'Arkansas [illegible]
Goel. Van Buren, Babcock, de St. Marks
Steamer Porta, Carter, de Louisville
J. Dupré, Gorden, des Opelousas
Atheman, Henry, de Clonsha
Robt. Fulton, Hooper du Bayou Sarah
Geo. Brown, Dustin, de Louisville
Baton Rouge, Brenham de Vicksburg
Oceans, Cadwallader, d'Ap la Sdaras

MEMORANDA

Liverpool, 15 av—Arrivés, Glenview, Salter, N. Orléans; Pearl, Lamon, do; Navigator, Heath, do; Navigator, Bridges, do.

16, arrivés, Dunn, Bartlett, Natchez, 18, Lord Seaton, Fitzsimmons, N. Orléans.

12, arrivés, Normandie, Spaulding, N. Orléans, 11, Paruposis, Wotton, do; Champion, Brown, do; Globe, Foster, do; 7, North Star, Bradford, do.

18, expédiés, De Witt, Frost, N. Orleans, 15, Powhatten, McCerran, do.

17, expédiés, Berwick Harding, N. Orleans, Waltham & Ellerslie, Fitcher, do; North America Lowber, do; New Jersey, Dikson, do; Ohio, Lyons do; Virginie, Arran, do; Sylvan, Jenkins, do.

Havre, 10 av.—Arrivés, Rialto Adams, N. Orléans, 5 Hanover, Drummond, do, Wakona, Ponard, do, Aurelius Crowell, do.

8, arrivés, Andelle, Gamain N. Orléans 6, Chatham, Ricka...

Bâtimens au Havre—Oneota, Hammond, N. Orléans, partant le 20 av.

Bâtimens à Bordeaux—Talma, Goyel, N. O., Vaillant, Bienvenu, do.

Marseilles, 3 av—Arrivé, Mohawk, Sampson, N. Orléans.

Gibraltar 2 av—Arrivés, Hébé, Nasca, N. O. 4, Pauline Jung, Pinckney do.

Bremerhaven, 13 av—Parti, J. H. Adams, Rothfus, N. Orleans.

A Brème, le 3 av—American, Carston, N. Orleans, Cuxhaven, 4 av—Parti, Moro Castle, Brayton, N. O. Greenock, 15 av—Parti, Cassandra, Rogers, N. O. Cowes, 14 av—Nimrod, Laun, N. Orleans, part pour Anvers.

Halifax, 27 av—Arrivé, brick Shamrock, Plokanoe, N. O. Goel. Alex, Jane, do.

Hole le 24 mars, lat. 37, 44, long. 41, Henry, Tull, de Glasgow pour la N. O.

Hole le 25 av, lat. 24 16, long. 82 20, par la goel. Louisa, à New York, navire Mance, en 6 jours du Havre pour la N. Orléans.

Hole le 25 avril, par le même, dans la lat. 26 4, long. 79 20, navire Gatinne, de la N. O. pour le Havre.

Hole le 26 av., à la hauteur du Cap des Florides, par la navire Palma, Barton, navire Marcia Cleaves, de la N. Orléans pour Liverpool.

New York, 7 av—Arrivés, navires Orleans, Sears, N. Orleans Alexander, Coffin do, Huntsville, Eldridge, do; goel Adams, Tyler, do.

Navire Warsaw, de Trieste, 13 fév et le navire Gibraltar, 28 mars, partis en compagnie avec le navire Zurich, pour la N. Orleans.

Boston, 6 av—Arrivés, navire Talma, Winsor, N. Orleans; barques Adeline, Ezra, Hopkins do; Z. D. Bassett, do; Racer, Merrill, do; goel. Ceylon, Mytra, do. Expédié, nav. Lion, Davis, Neal, N. O.


MILLE PIASTRES DE RECOMPENSE.

BANQUE DE LA LOUISIANE, Nlle-Orléans, 17 mai 1841.

La récompense ci-dessus est offerte par cette institution pour l'arrestation et la livraison de P. H. Kerning, jeune homme dernièrement employé comme teneur de livres à la banque, et qui s'est soustrait frauduleusement aux tribunaux de cette ville et de l'Etat, pour subir une punition. Par ordre de la Direction, WM. E. LEVERICH, Caissier
15 mai—3

JE dois au public et à mes amis de réparer une erreur commise dans un article publié hier 15 mai par MM. Field, au sujet de certains billets soussignés par moi... sont restés à ma garde comme simple particulier, une injonction de la Cour du district n'a pas puisse pas rendre que je n'avais pas, celui des cédés—et les billets ont été plus tard saisis entre mes mains par suite d'une action intentée par John Sidell vs. Charles F. Zimpel et n'ont été délivrés en cour que sur un jugement de la Cour de Paroisse rendu contre moi ainsi que le prouve le dossier. 18 mai—1
L. T. CAIRE

MODES ET NOUVEAUTES.

Mme DUTUIT, rue Royale, 10, entre les rues St. Louis et Conti, a l'honneur de prévenir les dames de cette ville qu'elle vient de recevoir par l'Isaac Newton, du Havre, un bel assortiment de chapeaux paille d'Italie de pour petits garçons, de paille de Ria, de paille cousue, pour dames, jeunes personnes et enfans, rubans nouveaux en taffetas écossais etc., ombrelles pour dames et enfans, corsets riches et ordinaires; voiles riches en vraie dentelles, etc., pèlerines filet; gants, éventails, fleurs et choux; capotes batiste, etc., et qu'elle en fera l'ouverture aujourd'hui mardi 18 courant. 18 mai—3

A VENDRE par les consignées:
Café Java "vieux gouvernement,"
Vieille eau de vie, Cognac 1835, "marque Maglery,"
Vin rouge en barriques, Côte de Bourg, 18 7,
do do St. Julien, 1834,
do do St. Estèphe, 1837,
do do Montferrand,
do do Russins,
Cuir à harnais et à semelles, &c. &c.
18 mai BOUTIN, GALLY & Co. 71, rue Toulouse.

AVIS INTERESSANT.

Lettres à Sophie, ou les derniers accents de la tendresse maternelle.
La petite cuisinière habile.
Le trésor des ménages.
Le petit livre pour rire.

CES quatre ouvrages se vendent au profit d'une famille française, qui par ses malheurs, et par sa position actuelle après de si longs et honorables travaux, mérite les sympathies de toutes les âmes vertueuses.
Le prix des quatre volumes réunis est $1.
Chez l'auteur, encoignure St. Pierre et Levée, au premier et chez M. Fiémenux, libraire. 18 mai—1m

BATAILLON D'ARTILLERIE.

D'APRES la Section 1ère de l'Article 10 des règlemens, le Bataillon paraîtra les armes en grande tenue d'été, Dimanche 23 mai à 5 heures précises du matin, pour une partie de campagne. Rendez-vous à l'Arsenal.
Les membres honoraires du Bataillon sont invités à se trouver à cette réunion.
La plus grande marque d'amitié à donner au Major Commandant le Bataillon, sera d'être exacts et ponctuels à l'invitation et à l'ordre ci-dessus.
Par ordre du Major.
18 mai AD. SCHREIBER, Adj major

GARDES D'ORLEANS, Attention.
Ecole de Soldat.
Les membres de la Compagnie sont prévenus qu'à partir de ce jour, il y aura, le mercredi de chaque semaine, de 8 à 10 heures du soir à la galerie de l'Hôtel de Ville, une école du soldat, qui sera alternativement présidée par un des officiers de la Compagnie.
Par ordre du capitaine Justin Durel,
ANTOINE DUBUC, Sergent major.
18 mai—3

MOSCHETTIERI DI MONTE VERNON, Attenzione!
La Compagnia si riunirà Giovedì prossimo 20 del corrente mese alle ore sette della sera nella galleria della Mercato, per affari importanti. Si spera che tutti quanti i membri della Compagnia non trascureranno di essere presenti.
Per ordine del Capitano.
A. FERRARI, Sergente maggiore.
18 mai

Le soussigné adresse ses remerciemens au public pour l'appui qu'il a bien voulu lui accorder, et il lui renouvelle l'assurance que ses relations pour son genre d'affaires sont plus étendues que celles d'aucune maison. Il tire ses graines de toutes les parties de l'Europe, et du Nord des Etats Unis, des jardins les plus renommés. M. James Dinn, le frère du soussigné, partira sous peu de jours pour l'Europe pour réunir un assortiment de graines et de plantes des meilleures qualités et il sera heureux d'exécuter toutes les commissions qui lui seront données.
WM. DINN,
18 mai 11. Commune. encoig. Tchoupitoulas.

FARINE—1000 barils en débarquement du chaland, et à vendre par CLYMER, BRITTON & SWIFT,
17 mai 49, Tchoupitoulas.

WHISKEY 300 barils whiskey rectifié, à vendre par CLYMER, BRITTON & SWIFT,
17 mai 49, Tchoupitoulas.

PORC—300 barils à l'inspection, à vendre par CLYMER, BRITTON & SWIFT,
17 mai 49, Tchoupitoulas.


## VENTES DE SHERIF.

Sheldon B. Clark vs. George M. Lee et als.

COUR DE DISTRICT—No. 20,097—En vertu d'un ordre de saisie et vente à moi adressé par l'honorable Cour de District du premier district judiciaire de l'Etat de la Louisiane, il sera offert en vente publique à la Bourse de Cité, rue St.-Louis, entre les rues Chartres et Royale, mardi 22 juin 1841, à midi, les propriétés ci-après décrites, savoir:

Sept lots de terre situés et étant dans le faubourg Annonciation, audessus de cette ville, désignés par les numéros un, deux, trois, quatre, cinq, sept et huit, dans l'îlet compris entre les rues Euterpe, Prytanée, Terpsicore et Nayades, sur un plan dressé par C. F. Zimpel, déposé voyer de la ville, le 15 septembre 1836.

1o. Le lot No. Un, mesure 27 pieds 6 pouces et 3 lignes de face à la rue Euterpe sur 111 pieds 10 pouces et 6 lignes de profondeur.

2o. Le lot No. deux mesure 26 pieds 4 pouces et 3 lignes de face à la même rue sur 111 pieds 10 pouces et 6 lignes de profondeur.

3o. Le lot No. trois mesure 9 pieds 1 pouce et trois lignes de face à ladite rue Euterpe sur 111 pieds 10 pouces et 6 lignes de profondeur.

4o. Le lot No. quatre mesure 29 pieds sept pouces et 3 lignes de face à la rue Euterpe sur 111 pieds 10 pouces et six lignes de profondeur.

5o. Le lot No. 5, mesure 30 pieds de face à ladite rue Euterpe sur 111 pieds 10 pouces et 6 lignes de profondeur.

6o. Le lot no sept mesure 30 pieds deux pouces de face à ladite rue Prytanée, sur 111 pieds 10 pouces et 3 lignes de profondeur.

7o. Le lot No. huit, mesure 30 pieds 2 pouces de face à la rue Prytanée sur 111 pieds 10 pouces et 3 lignes de profondeur, le tout mesure anglaise; ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent ainsi que les dépendances, et tous les droits, chemins, servitudes, privilèges et avantages y appartenant et appartenir, lesquels dits lots, ensemble avec le lot no 6 sont formés des lots no. 1, 2, 11, 12, sur le plan originaire dudit faubourg, déposé en l'étude de Pierre Pedesclaux, notaire public.

Saisis dans l'affaire ci-dessus.

Conditions:—comptant.

J. L. THIELEN, Shérif de la Cour de District du 1er. District.

18 mai—4 en 30 j

La Banque de l'Union de la Louisiane vs. Ch. Byrne, Theo. Ryon, Sloo et Byrne et A. W. & R. M. Haines—No. 13 92.

COUR DE PAROISSE—En vertu d'un writ de fieri facias à moi adressé par l'honorable Cour de Paroisse dans et pour la paroisse et ville de la Nouvelle-Orléans, il sera vendu à la Bourse de Cité, rue St. Louis, entre Chartres et Royale dans cette ville, Lundi le 1er juin 1841, à midi, la propriété ci-après décrite saisie dans l'affaire ci-dessus, savoir:

Certain lot de terre de forme triangulaire, situé au faubourg Saulet de cette paroisse désigné par le numéro de l'îlet No 5 conformément à un plan signé par Joseph Pilié, Arpenteur, en date du 16 février 1835 et déposé en l'étude de Jules Mossy, notaire public dans cette ville, ledit lot mesurant 62 pieds face à la continuation de la rue Religieuse, 146 pieds pouces sur la ligne qui le divise du lot No. 6 et 85 pieds 10 pouces sur une ligne irrégulière de la fond, ensemble les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent.

Conditions comptant.

V. ALLAIN, Shérif de la paroisse d'Orléans.

18 mai—4 lfps.

ETAT DE LA LOUISIANE—Cour de Paroisse, pour la paroisse et ville de la Nouvelle Orléans—Présent l'honorable Charles Maurian, juge, 17 mai 1841—No. 12446—Théodule Lauve contre ses créanciers—Il est ordonné que toutes les personnes intéressées aient à déduire dans les dix jours qui suivront la publication du présent ordre, les motifs pour lesquels le tableau provisionnel de distribution présenté ne serait pas homologué et le syndic autorisé à distribuer les fonds conformément à ce tableau.
Par ordre de la Cour. Bureau du greffier, 17 mai 1841.
18 mai—3 en 10j H. PITOT, dep. greffier


POMMES—40 barils à vendre par
18 mai G. BEDFORD & BECK, 24 Douane.

CAFE—900 sacs café en magasin et à vendre par
18 mai FRATS & HERNANDEZ, 27, Toulouse.

CIGARES de la Havane. 30,000 cigares de la Havane de différentes marques et qualités à vendre par
18 mai FRATS & HERNANDEZ, 27, Toulouse.

CHANVRE de Sisal—70 balles reçues par la goélette Ventura, de Campêche, à vendre par
18 mai J. W. ZACHARIE & Co.

DEVANTS de granit, colonnes, corniches, escaliers, etc. et un assortiment complet de beaux granits à vendre par
18 mai G. BEDFORD & BECK, 24 Douane.

BRIQUES à feu de Baltimore—40,000 en débarquement et à vendre en lots à la convenance des acheteurs par
18 mai G. BEDFORD & BECK, 24 Douane.

GRAISSE—110 barillets graisse ferme, en bon ordre, à vendre par JOHN R. SHAW & Co,
18 mai 24, rue Poydras.

PORC—300 barils mess et prime à l'inspection, à vendre par JOHN R. SHAW & Co,
18 mai 24, rue Poydras.

TABAC—72 boucauts de Missouri, en magasin et à vendre par JOHN R. SHAW & Co, 24 Poydras.

GRAISSE en Feuilles—1100 barillets de qualité supérieure à vendre par JOHN R. SHAW & Co,
18 mai 24, rue Poydras.

LARD—150 barriques jambons, plats côtés, et épaules, de qualités supérieures, à vendre par JOHN R. SHAW & Co
18 mai 24, rue Poydras.

CHAMPAGNE—50 paniers champagne, à vendre par LOISON & SILVESTRE,
18 mai 72, Royale.

CLOUS ET POINTES—300 barriques de clous et pointes, à vendre par WM. HENRY FULLER,
18 mai 42, rue Poydras.

SAVON et Chandelles de blanc de baleine—110 caisses savon de différentes marques; 50 caisses chandelles de blanc de baleine, et 20 do chandelles de suif, à vendre par WM. HENRY FULLER,
18 mai 42, rue Poydras.

VERT DE GRIS et blanc de plomb—6 caisses vert de gris en boîtes; 50 barillets de blanc de céruse, à vendre par WM. HENRY FULLER,
18 mai 42, rue Poydras

HUILE—1000 gallons huile de sperm pure; 300 do huile de baleine; 75 do huile de poisson raffiné, et 1000 do millagueux, à vendre par WM. HENRY FULLER,
18 mai 42, rue Poydras.

CAFE de la Havane—750 sacs café de qualité prime, à vendre par ABRAHAM TRIER,
18 mai 75, rue Gravier.

THE Impérial et poudre à canon en boîtes de 6 et 13 livres, Young Hyson do do, en magasin et à vendre par N. D. CHAMBERLIN,
18 mai 73, rue des Magasins.

SALDERATUS en magasin et à vendre par N. D. CHAMBERLIN,
18 mai 73, rue des Magasins.

CAFE Vieux gouvernement de Java, à vendre par N. D. CHAMBERLIN,
18 mai 73 rue des Magasins

HUILE Pure d'olives pressée à froid, en boîtes de baril, et d'une qualité supérieure en petits barils et de caisses en magasin et à vendre par N. D. CHAMBERLIN,
18 mai 73, rue des Magasins.

PLOMB de Chasse, en magasin et à vendre par N. D. CHAMBERLIN,
18 mai 73, rue des Magasins.

NOIX Muscades—10 barils et en magasin et à vendre par N. D. CHAMBERLIN,
18 mai 73, rue des Magasins.

MOUCHOIRS rouges—300 caisses de dito, en magasin et à vendre par W. C. TOMPKINS & Co,
18 mai 79, rue Gravier

SALDERATUS—10 barriques et 20 1/2 barils salderatus, à vendre par W. C. TOMPKINS & Co,
18 mai 79, rue Gravier

DENIMS BLEUS—6 caisses à vendre par W. C. TOMPKINS & Co,
18 mai 79, rue Gravier.

EAU-DE-VIE—[illegible] à vendre par W. C. TOMPKINS & Co,
18 mai 79, rue Gravier.

EAU DE VIE française—Cognac en demi-pipes, à vendre par ALEX. GOW,
18 mai 29, rue Bienville

RUM—10 barillets excellent rum de la Nouvelle-Angleterre, à vendre par ALEXANDER GOW,
18 mai 29, rue Bienville

HUILE de lin—10 barils, à vendre par ALEXANDER GOW,
18 mai 29, rue Bienville

PEINTURE—300 barillets de blanc de plomb, 25, 50 et 25 lbs; 150 boîtes verre à vitre par 10, 15 et 10 lbs; 150 do couleur noir, par 14 liv, à vendre par ALEXANDER GOW,
18 mai 29, rue Bienville

RUM de la Nouvelle-Angleterre, constamment en vente par JOHN A. MERRITT,
18 mai 73, rue du Camp

MAIS—800 sacs maïs en magasin et à vendre par JOHN A. MERRITT,
18 mai 73, rue du Camp

CLOUS—300 barriques clous de Boston, actuellement en débarquement et à vendre par JOHN A. MERRITT,
18 mai 53, rue du Camp

GRAISSE—300 barillets de graisse supérieure et 300 do qualité ordinaire, à vendre par ADAMS, HARTWELL & Co.
18 mai 36, rue du Poydras.

BŒUF—80 demi barils de qualité supérieure à vendre par ADAMS, HARTWELL & Co.
18 mai 36, rue Poydras.

SAVON—50 boîtes de savon de Cincinnati, à vendre par ADAMS, HARTWELL & Co.
18 mai 36, rue Poydras.

PORC—600 barils mess, M. O. rump et jobs &c. à vendre par ADAMS, HARTWELL & Co.
18 mai 36, rue Poydras.

JAMBONS—150 boucauts jambons, plats de côté et épaules à vendre par ADAMS, HARTWELL & Co.
18 mai 36, rue Poydras.

JAMBONS de la première qualité, en boucauts et en barils, à vendre par ADAMS, HARTWELL & Co.
18 mai 36, rue Poydras.

FEUILLES DE FER BLANC—150 caisses 1/2 X en débarquement du navire Persia, et à vendre par PRIESTLEY & BEIN,
8 mai 19, Nelle Levée.

PLOMB DE CHASSE—75 barillets du Missouri en débarquement du steamer St-Louis, à vendre par WALTON & COCKAYNE,
18 mai 28 et 29 Nelle Levée.

TRAITES à vue sur Boston à vendre par THAYER & CUSHING,
18 mai 30, rue Gravier.

TOILE A VOILES—Un assortiment de toile à voiles de coton de Russie; aussi, 10 balles Ravens Duck écrus, en magasin et à vendre par WOOD & SIMMONS,
18 mai 80, rue des Magasins.

CLOUS—200 barillets en débarquement du la barque B. Mezick, à vendre par WOOD & SIMMONS,
18 mai 80, Magasins.

MARCHANDISES DIVERSES—100 sacs café Rio; 50 balles toile drap écrue 4,4; 250 caisses chandelles de blanc de baleine; 100 caisses haches de Hunt, 200 barils genièvre et eau de vie du pays; 30 pipes genièvre de Hollande; 60 demi et 2 pipes eau de vie Cognac supérieure, de preuve; 10 surons indigo de Caraccas; 5 caisses indigo de Manille; 200 do vin rouge; 25 do vin de Hock mousseux; 50 quarts de barriques vin de Bourgogne et de Porto supérieur; 250 paniers champagne marque de la clef, d'importation directe; 25 rouleaux feuilles de plomb, de dimensions assorties, 3000 gallons huile de baleine raffinée; 75 barils marqueraux no. 3; 2 barriques contenant 400 paires de chaînes; 6000 acres en acier pour moulins à coton, de la manufacture de Naylor & Co. 300,000 cigares américains; 50 barils eau de vie de Porter & co, en magasin et à vendre par WOOD & SIMMONS,
18 mai 80, rue des Magasins.

S'EST absenté de chez le soussigné le nègre JAMES alias SIM, âgé de 28 à 29 ans, parlant anglais et français. Il a travaillé chez Mr. Richardson à Carrollton. Il est présumer qu'il cherchera à s'employer dans ces environs. 10 piastres de récompense seront données à celui qui le ramènera chez
18 mai—2 L. DUFILHO, No. 116, rue des Ursulines

$15 DE RECOMPENSE.

PARTI marron de l'habitation Audry & Leprêtre le 11 courant, le mulâtre nommé VALSAIN, taille 5 pieds à peu près, âgé de 19 ans. Les cheveux lisses et jaunes, ayant une dent de devant cassée. Il est parti sur un petit cheval blanc lors de son départ, il était vêtu d'un pantalon et d'une blouse de cotonnade et d'une casquette de laine rouge et verte; il se fait passer pour blanc, parle français et un peu l'anglais. On l'a vu se diriger du côté des hauts de l'autre bord du fleuve. La récompense ci-dessus sera donnée à quiconque la logera dans une des geoles de l'Etat, et en donnera avis au soussigné. Les capitaines de steamboat, sont prévenus de ne pas le recevoir à leur bord, sous peine d'être poursuivis selon toutes les rigueurs des lois.
18 mai—3 en 8j MANUEL ANDRY.

AVIS—Détenu à la geole de la paroisse St. Jean Baptiste un jeune mulâtre de 15 à 16 ans, nommé LOUIS, disant appartenir à Mr. Seignouret, rue Royale, Nlle. Orléans.
Aussi:—Une négresse nommée JANE, appartenant à Mme Millsec, rue St. Philippe, Nlle. Orléans. Cette négresse est courte, grosse et a les lèvres très épaisses.
Les propriétaires de ces esclaves sont priés de les retirer en se conformant à la loi.
Paroisse St. Jean Baptiste, 8 mai 1841.
18 mai—4 A. LUMINAIS, shériff

VINGT-CINQ PIASTRES DE RECOMPENSE.

PARTI marron de chez le soussigné, au faubourg Guéno, le nègre MANUEL, âgé d'environ 20 ans. Il a une cicatrice très apparente sur le front et parle anglais et français. La récompense ci-dessus sera donnée s'il est pris hors de l'Etat de la Louisiane, et dix piastres dans les limites de l'Etat de la Louisiane. Le public est prévenu de ne pas donner asyle au dit esclave sous les peines prévues par la loi.
17 mai—3 FRED. FURST.


## AMUSEMENTS.

### THEATRE D'ORLEANS.

Mardi, 18 mai 1841

La première représentation de la reprise de:
LE MARI DE LA DAME DE CHŒURS,
Vaudeville en 2 actes.
VOULOIR C'EST POUVOIR,
Vaudeville en 2 actes.
On commencera à 6 1-2 heures.

BALS D'ORLEANS.

Le soussigné donnera son premier GRAND BAL PARE, samedi soir, le 1er mai 1841, et les bals continueront les lundi, mercredi et samedi pendant toute la saison.

Prix d'entrée pour les cavaliers $2
1 mai MITAUD.


AUX HABITANTS ET AUX MEDECINS.

LES soussignés appellent l'attention des habitants et des médecins sur leurs approvisionnements de drogues et de médicaments frais qu'ils reçoivent constamment d'Europe et du Nord et qu'ils garantissent être de qualité supérieure. SICKLES & Co.
21 mars—3m Droguistes et pharmaciens, du Canal.


## PAR LE REGISTER.

SUCCESSION de Juan Puech y Laporte. Vente par le Register des Testaments—mercredi 2 Juin, 1841, à une heure P. M., à la Bourse de la Cité, rue St-Louis entre les rues Chartres et Royale, en vertu d'un ordre de l'honorable Cour des Preuves, pour la ville et paroisse d'Orléans, en date du 4 de mai, 1841, il sera vendu pour le compte de la succession de Juan Puech y Laporte décédé, les propriétés et esclaves ci-après mentionnés:

1o. Une griffonne nommée Philis, âgée d'environ 35 ans, un peu cuisinière et blanchisseuse.

2o. Un certain lot de terre, situé à Milnebourg dans la paroisse d'Orléans, désigné par le No 5 de l'îlet No. 37, sur un plan du dit Milnebourg, déposé en l'étude de Carlisle Pollock, notaire public en cette ville, ledit lot formant encoignure et mesurant 60 pieds de face à la rue Marigny, sur 120 pieds de face et de profondeur à la rue Frankfort, ensemble avec les édifices, consistant en deux maisons en bois, couvertes en bardeaux, ayant chacune deux chambres avec galeries en face de la rue.

3o. Quatre lots de terre, situés à Milnebourg, dans la paroisse d'Orléans, et désignés par les Nos. 1, 2, 3 et 4, de l'îlet No. 27, sur le plan dudit Milnebourg, déposé en l'étude de Carlisle Pollock, notaire public en cette ville. Les lots No. 1, 2 et 3 mesurant chacun 60 pieds de face à la rue des Champs Elysées, sur 120 pieds de profondeur; (le lot No. 1 formant l'encoignure de ladite rue des Champs-Elysées et la rue Frankford) et le lot No. 4 mesurant 28 pieds 2 pouces de face à la rue Frankfort sur 150 pieds de profondeur. Ensemble avec les édifices et améliorations consistant en 1o. une maison en bois, couverte en bardeaux, ayant 5 chambres; 2o. une cuisine en bois, couverte en bardeaux, et ayant 3 chambres; 3o. une autre maison en bois, couverte en bardeaux, et ayant 8 chambres et galerie face à la rue; 4o. un grand pigeonnier en bois, couvert en bardeaux.

Les susdits quatre terrains seront vendus en bloc, ensemble, avec.

Soixante-dix actions de cent piastres chaque, dans le fonds capital de la Banque des Citoyens de la Louisiane.

Conditions—Les dites propriétés seront adjugées pour ce qu'elles rapporteront à un an de crédit, et pour billets endossés à satisfaction, et portant hypothèque jusqu'à parfait paiement.

Acte de vente pardevant M. Félix Percy, notaire public, aux frais des acquéreurs.

W. F. C. DUPLESSIS, Register des Test.

11 mai

PAROISSE D'ORLEANS—Cour des Preuves—Succession de feu John C. Bohmer—Avis est par le présent donné aux créanciers de la susdite succession et à toutes autres personnes que cela peut concerner, d'avoir à déduire sous dix jours à dater de la présente publication, les raisons pour lesquelles le compte présenté par Gustavus Vogelsang curateur de la succession de feu John C. Bohmer ne serait point approuvé et homologué et les fonds entre ses mains répartis conformément au dit compte.
Par ordre de la Cour
13 mai W. F. C. DUPLESSIS, Reg des Test.

PAROISSE D'ORLEANS—Cour des Preuves—Succession de Guesnon—Avis est par le présent donné aux créanciers de la susdite succession et à toutes autres personnes que cela peut concerner, d'avoir à déduire, sous dix jours à dater de la présente publication, les raisons pour lesquelles le compte présenté par Jacques Guesnon, administrateur de la succession de Jacques Guesnon, décédé, ne serait point approuvé et homologué, et les fonds entre ses mains répartis conformément audit compte.
Par ordre de la Cour
13 mai W. F. C. DUPLESSIS, Register des Testamens

PAROISSE D'ORLEANS—Cour des Preuves—Succession de feu Paul Zoitz—Avis est par le présent donné aux créanciers de la susdite succession et à toutes autres personnes que cela peut concerner, d'avoir à déduire sous dix jours à dater de la présente publication, les raisons pour lesquelles le compte présenté par B. Azarette exécuteur testamentaire de feu Paul Zoitz ne serait point approuvé et homologué et les fonds entre ses mains répartis conformément audit compte.
Par ordre de la cour
12 mai W. F. C. DUPLESSIS Reg. des Testaments.

Succession de feu Niel Campbell
PAROISSE D'ORLEANS—Cour des Preuves—Avis est par le présent donné aux créanciers de la susdite succession et à toutes autres personnes que cela peut concerner, d'avoir à déduire sous dix jours à dater de la présente publication, les raisons pour lesquelles le compte présenté par Charles A. Jacobs et Francis H. Hatch, exécuteurs testamentaires de feu Niel Campbell, ne serait point approuvé et homologué et les fonds entre ses mains répartis conformément au compte.
Par ordre de la Cour.
14 mai W. F. C. DUPLESSIS, Reg. des Testaments


LE soussigné partant pour France, à bord du navire Zampa, prévient le public qu'il a laissé chargé de sa procuration, pendant son absence, M. F. Aboude, qui continuera à tenir son magasin à la disposition des acheteurs et où l'on trouvera constamment tous articles de pêche, de chasse, objets de ménage, articles de billard, liqueurs et conserves de tout genre, tels que sardines, truffes etc.
17 mai—3t P. LEVERRIER, 102 rue de Chartres

AVIS—Les personnes dont les propriétés foncières se trouvent dans les limites incorporées de la 2me Municipalité, sont prévenues que la perception des taxes sur propriétés foncières et sur esclaves, pour l'année 1840, doit commencer à dater du 1er mai 1841.
J. F. DU GARRY,
17 mai—2m. Trésorier de la 2me Municipalité.

LE soussigné prévient le public et ses amis qu'ayant fait l'acquisition de l'établissement de boulangerie, rue Chartres entre St Philippe et Dumaine, provenant de feu son père, il continue à par ce qu'il a, de à mériter la confiance, qu'il avait libéralement acquise, et promet de plus de veiller particulièrement que la livraison du pain soit faite aux personnes qui voudront continuer de se servir chez lui, leur assurant que rien ne sera négligé pour leur offrir tout ce qu'il y a de meilleur dans ce genre.
1 mai—2 CH. NICAUD.

COMPAGNIE DE BANQUE DU GAZ.
17 mai 1841

UNE assemblée générale des actionnaires de cette institution aura lieu au local de la banque mercredi le 26 courant, à l'effet de délibérer sur la convenance d'accepter l'acte de la Législature relatif aux banques, approuvé le 14 mars 1839, et sur d'autres objets importans relatifs à cette institution.
17 mai J. W. HOUSTON, Caissier

BOTTES, souliers et brodequins—150 caisses en débarquement du Campeon et à vendre à bas prix pour du comptant ou du bon papier, par
17 mai A. F. DUNBAR & Co. 66 Douane.

LES Soussignés offrent à vendre à bon marché sur la Levée:
200 barriques vins de Marseille, marque de Bergasse
200 do do do do do Légier,
20 1/4 do Vin de Madère de Marseille,
25 barils do
20 1/4 de barriques imitation de vin de Porto
30 caisses vin Muscat de Frontignan,
100 do eau de fleurs d'oranger,
5 do liqueurs,
100 paniers huile d'olives douce,
400 paniers bouteilles vides,
450 milliers de bouchons,
10 do do pour Damejeanes
CANTIN, DARAN & Co.
17 mai 11 et 15, rue St. Louis.

VINS, Huile et Eau de vie—600 barriques vin rouge,
100 barriques Malaga doux,
20 do Porto véritable,
20 do Madère, do,
20 do huile d'olives,
28 barils eau-de-vie espagnole,
20 barils amandes,
50 caisses prunes,
100 do raisins MR. Le tout en bon état, à vendre par CUCULLU, LAPEYRE & Co.
17 mai 28, Vieille-Levée.

PORC—250 barils mess et 125 barils M O à vendre par CHARLES DOANE,
17 mai 69 rue Poydras

HARICOTS—400 barils et sacs en mains et à vendre par CHARLES DOANE,
17 mai 69 rue Poydras.

GRAISSE—150 barils et 450 barillets graisse en feuilles, prime à vendre par CHAS. DOANE,
17 mai 69 rue Poydras.

GENIEVRE Américain—50 barils, à vendre par CLYMER, BRITTON & SWIFT,
17 mai 48, Tchoupitoulas.

GRAISSE—750 barillets, à vendre par CLYMER, BRITTON & SWIFT,
17 mai 48, Tchoupitoulas.

BŒUF—100 demi barils, à vendre par CLYMER, BRITTON & SWIFT,
17 mai 48, Tchoupitoulas.

CAFE—150 sacs café Havane, vert prime à vendre par WIGGIN & DAVENPORT,
17 mai 25 rue Gravier.

LARD—150 barriques jambons, plats côtés, et épaules, à vendre par WIGGIN & DAVENPORT,
17 mai 25 rue Gravier.

CHANDELLES DE BLANC DE BALEINE—200 caisses à vendre par WIGGIN & DAVENPORT,
17 mai 25 rue Gravier.

SACS DE PITRE—50 balles à vendre par WIGGIN & DAVENPORT,
17 mai 25 rue Gravier.

LIQUEURS DU PAYS—100 barils eau de vie et genièvre à vendre par WIGGIN & DAVENPORT,
17 mai 25 rue Gravier.

SACS DE PITRE—1400 sacs de pitre en magasin et à vendre par LAURE BROTHERS,
17 mai—1m 26 Vieille Levée.

CAFE—800 sacs café vert prime en magasin et à vendre par CUCULLU, LAPEYRE & Co.
17 mai 28, Vieille-Levée.

CITRONS frais—400 caisses à vendre par CUCULLU, LAPEYRE & Co.
17 mai 28, Vieille-Levée.

CHAUX—800 barils chaux de Thomaston restant de la cargaison des bricks Ontario et Virginia, à vendre par G. BEDFORD & BECK,
18 mai 24, Douane.

PLATRE de Paris, ciment hydraulique romain et crins pour les platriers, en lots au gré des acheteurs à vendre par G. BEDFORD & BECK,
17 mai 24, Douane

HUILE de Palmachristy blanche et pour le détail 45 barils no. 1, à vendre par JARVIS & ANDREWS,
17 mai 29, rue de la Douane

SUCRE de la Havane—120 caisses sucre supérieur blanc et jaune, à vendre par CANTIN, DARAN & Co.
17 mai 11 et 15, rue St. Louis.

JAMBONS, Plats-côtés et Epaules de Cincinnati, en magasin et à vendre par CLYMER, BRITTON & SWIFT,
17 mai 48, Tchoupitoulas.

HUILE—1000 gallons huile de sperm, 1000 gallons huile de baleine blanche do, à vendre par WIGGIN & DAVENPORT,
17 mai 25 rue Gravier.

HUILE DE LIN—3000 gallons huile de lin d'Allemagne en pots en terre de 2, 2 1 2 et 3 gallons, en magasin et à vendre par
17 mai HUGO C. GILDEMEESTER, 45 Bienville

CIGARES—Un assortiment supérieur de cigares de la Havane, comprenant un assortiment des regalias impériales, regalias du Fior en caisses d'acajou, trabucos, panetelas, &c. des marques connues de la Atola et La Rueda, en débarquement du steamer Natchez, à vendre par MERLE, BEYLLE & Co,
17 mai 36, Commune.

CIGARES de la Havane—Un assortiment complet de toutes sortes y compris de regalias, canones, &c. constamment en mains, et à vendre par BLASCO & SIMIDEL,
17 mai 26, rue de la Commune.

CIGARES de la Havane—Un assortiment complet de différentes sortes et marques, telles que Venus, Esperanza, Iris, Ugues, et plusieurs autres constamment en mains et à vendre par J. M. CABALLERO,
17 mai 33, Vieille Levée.



POUR GALVESTON.

Paquebot régulier pour mercredi le 20 courant, à 10 heures du matin.

Le steamer à basse pression SAVANNAH, capitaine John Wright, partira positivement pour le port ci-dessus le 20 mai 1841. Ce bateau a été expressément construit pour les voyages de Liverpool à New York, et offre aux passagers toute la sûreté et le confortable que l'on peut désirer; sa marche est supérieure et il est avantageusement connu sous ce rapport. Pour fret ou passage, s'adresser à bord, ou à BOGERT & HAWTHORN, 63, rue Gravier.

Les jours de départ du SAVANNAH, sont: de la Nlle-Orléans, le 5 et le 20 et de Galveston, le 12 et le 27 de chaque mois, et il sera suivi par le steamer New York qui partira de ce port le 1er. et le 15, et de Galveston, le 7 et le 22 de chaque mois. 18 mai

POUR NEW-YORK
Par Key-West et Charleston—Départ dimanche soir, à 6 heures fixe—le 20 juin
—Le magnifique steamer à basse pression NEW-YORK, capitaine John T. Wright construit à New-York pour la mer, et ayant de magnifiques emménagements, partira comme ci-dessus. Les passagers arriveront à New York, 8 jours après le jour départ d'ici, ce steamer emportant une provision suffisante de combustibles pour tout le voyage. Pour passage dans la chambre ou à l'entrepont s'adresser au comptoir des soussignés où est déposé un plan de la chambre.
BOGERT & HAWTHORN, 63, rue Gravier.
N. B. Des chambres pour familles peuvent être arrêtées en s'adressant comme ci-dessus 17 mai

POUR LOUISVILLE.
Le steamer DIANA, capt. Carter, partira pour les ports ci-dessus et les ports intermédiaires, mercredi, le 19 courant. Pour fret ou passage, s'adresser à bord ou à J. VAIRIN & Co
18 mai 17, rue du Commerce.

POUR LOUISVILLE
Le steamer GENL BROWN, partira pour les ports ci-dessus et les ports intermédiaires, mercredi, le 19 courant à 10 heures A. M. Pour fret ou passage s'adresser à bord ou à J. VAIRIN & Co.
18 mai 17, rue du Commerce.

POUR ST. LOUIS ET ALTON.—Bateau de passagers—Le steamer SAINT-LOUIS, capt Jos Conyers et le succellement prêt à recevoir un chargement, et partira de suite pour les lieux susdits et les ports intermédiaires. Pour fret ou passage, s'adresser à bord au bout de la rue Poydras, ou à JOHN R. SHAW & Co.
18 mai 24, Poydras.

BATEAU POUR PASSAGERS POUR LOUISVILLE—Le steamer WICKSBURG, capitaine J. M. Price partira mardi, le 18 courant, à midi. Il prendra du fret pour Natchez et Vicksburg. S'adresser pour fret et passage, à H. E. LAWRENCE,
29, Nlle Levée.
N. B. Le prix du passage a été réduit à $30. 17 mai

POUR ST LOUIS & ALTON—Le steamer GEN. PRATTE, capitaine T. J. Casey, est prêt à recevoir du fret et partira pour les ports ci-dessus. Pour balance de fret ou passage, s'adresser à bord ou à
13 mai CHS DOANE, 69 Poydras.

PAQUEBOT A VAPEUR.
Pour Mandeville, Madisonville et Covington.
Le bateau à vapeur porteur de la malle des Etats Unis MAZEPPA, capitaine L. T. Knight, continue à faire ses voyages réguliers aux lieux susdits; il partira du chemin à coulisses de Pontchartrain, les lundis, mercredis et vendredis à l'arrivée des chars de 8 heures. A son retour, il partira de Covington, les mardis, jeudis et samedis, à 7 heures du matin.
Pour fret ou passage s'adresser à bord, ou au bureau des billets, au bout du chemin à coulisses, du côté de la ville.
7 mai—2m

POUR NEW-YORK
Le brick fin voilier MARY COLE, capitaine Hicks, a besoin de 200 barils pour compléter sa cargaison. Pour ce fret ou pour passage s'adresser au capitaine, à bord, en face de la rue Gravier ou à JOHN ALEXANDER,
18 mai 17, rue du Canal

POUR NEW YORK—Le navire paquebot YAZOO, capt. Trask, peut recevoir quelques passagers à la chambre et partira positivement ce soir S'adresser à bord en face du Marché aux Légumes, ou à
14 mai JAMES E. WOODRUFF, 51, rue du Camp.

POUR LA HAVANE, fret et passage seulement.
Le brick paquebot A No. 1 EMPRESARIO, capitaine Collins, ayant tout son chargement engagé, partira dimanche 23 du courant. Pour passage seulement, s'adresser à bord en face de la rue St. Pierre, ou à FRATS & HERNANDEZ
14 mai 27, rue Toulouse

LIGNE DE PAQUEBOTS de Baltimore—Le paquebot TIPPECANOE, capt Gray, ayant les trois quarts de sa cargaison engagée, partira le 25 mai. Pour fret ou passage, ayant de beaux emménagements, pour 30 passagers s'adresser à G. BEDFORD & BECK
17 mai 24, Douane

POUR PHILADELPHIE—Ligne de Hande.—La barque paquebot B. MEZICK, capitaine John Gorwin, ayant une partie de sa cargaison engagée, partira pour le port ci-dessus. Pour fret ou passage, s'adresser à bord, en face de l'Hôtel des Monnaies, ou à
14 mai JAMES B. DENEGRE, 1 Douane.

POUR BOSTON—Mardi le 18—Le bon brick GAZELLE, capitaine Fisher ayant une partie de sa cargaison engagée. Pour fret ou passage, s'adresser à G. BEDFORD & BECK,
17 mai 24, Douane

POUR BORDEAUX—Le bon navire ANNE LOUISE, capitaine Lemaître, partira pour le susdit port le 1er juin.
Pour passage seulement, ce bâtiment ayant une très belle chambre et toutes les commodités désirables, s'adresser au capitaine à bord ou à
14 mai CH. S. DUFOUR, 50, rue du Camp

POUR NEW-YORK—Ligne de New-York et de la Nouvelle Orléans—Le beau paquebot et fin voilier FRANKFORT, capitaine J. G. Russel, ayant la plupart de sa cargaison engagée, partira sous peu. Pour fret ou passage, ayant de beaux emménagements, s'adresser à bord en face de la rue Gravier ou à
14 mai—6 PETER LAIDLAW, 15 Gravier

POUR BOSTON—Le superbe navire neuf ST. LOUIS, capitaine King, est actuellement en chargement et partira sous peu. Pour fret ou passage, ayant de beaux emménagements s'adresser à bord, au bout de la rue des Magasins, ou à J. A. MERRITT,
15 mai 53, rue du Camp.

POUR LIVERPOOL—Le trois mâts en voilier doublé et chevillé en cuivre ABBOTSFORD, capitaine McLean, partira pour ce port. Pour balance de son fret ou passage, s'adresser à
14 mai WM. G. HEWES & Co.

POUR BORDEAUX.
Le beau navire neuf, CHATEAUBRIAND, capt. Laborde, d'une marche supérieure, doublé et chevillé en cuivre, ayant la plus grande partie de son chargement, prendra encore 3 à 400 balles de coton et partira le 1er juin, etc.
Il prendra des passagers qui trouveront à bord, un grand nombre de emménagemens et commodes de ce bâtiment qui s'est acquis la réputation de être très bon.
S'adresser, pour un passage, au capitaine, à bord, ou à HERBAULT FRERES, 28, rue Bienville
15 mai

POUR LA HAVANE—Le trois mâts de Hambourg DOROTHEA WILHELMINE, capitaine Matthiessen, pour fret ou passage, s'adresser à
14 mai SCHMIDT & Co., 59 Bienville

POUR MATAMOROS—La goélette [illegible], capitaine de Baker, partira sur ce port. Pour fret ou passage, s'adresser au capitaine à bord en face de la rue Toulouse, ou à JOHN ALEXANDER,
15 mai 17, rue du Canal

POUR LE HAVRE—Passage seulement—Le beau navire neuf le LOUIS XIV, capitaine Paul Jurge, fils, ayant son plein chargement engagé partira positivement le 31 mai. Il peut encore loger à la chambre quelques passagers, pour lesquels il a de vastes et commodes emménagemens. Pour passage ou marchandises, etc., s'adresser au capitaine à bord ou à T. OXNARD & Co.
1 mai 15 Bank Alley

POUR LA HAVANE—Le paquebot régulier CUBA, capitaine Latham, ayant la plus forte partie de sa cargaison engagée, partira le 2 courant. Pour le fret ou passage, ayant de beaux emménagements s'adresser à bord au bout de la rue Gravier ou à JOHN ALEXANDER,
17 mai 17, rue du Canal

POUR LE HAVRE—Le paquebot de New York SOUTHERNER, capitaine J. Tibbets, a prêt pour toute sa cargaison engagée, partira de suite. La rivière et ses emménagemens pour passagers; il prendra aussi, s'il y a lieu, des marchandises sur l'entrepont. Pour balance de fret ou passage, s'adresser au capitaine Tibbets à bord, en face de la presse à coton d'en bas, ou à BLANCHARD FIMBERSON,
6 mai 38, rue Bienville.

POUR LA HAVANE—Le brick paquebot EMPRESARIO, capitaine Collins, ayant une partie de sa cargaison engagée, partira sous peu. Pour fret ou passage, ayant de beaux emménagements, s'adresser à bord en face de la rue St Pierre, ou à FRATS & HERNANDEZ,
6 mai 27, rue Toulouse.

BUREAU DES TRAVAUX PUBLICS.
Nlle Orléans, 12 mai 1841

LE soussigné est autorisé à recevoir des soumissions pour l'entreprise d'un canal à ouvrir à travers les chutes de la rivière Rouge, au dessus d'Alexandrie. Les travaux devant être faits en vertu d'une allocation décrétée pour cet objet par la Législature de l'Etat, conformément à un plan et devis estimatifs fait par feu T. Dugher, ingénieur du Bureau, qu'on peut consulter et examiner en s'adressant à Eugène Rousseau, Secrétaire du Bureau, Vieille Levée, no. 26.

Les personnes qui se présenteront pour entreprendre cet ouvrage devront donner caution satisfaisante pour un montant double de celui du contrat, ou, un tiers de la valeur des travaux à mesure de leur achèvement, sera retenu par le Bureau, pour assurer l'exécution fidèle du contrat.
THOS W. CHINN.
13 mai Président du Bureau des Travaux Publics.

SELLES ANGLAISES—Le soussigné a aujourd'hui reçu et offre à vendre, quelques jolies selles anglaises, faites par un des meilleurs manufacturiers de Londres; aussi un nouvel envoi de brides, mors et étriers, du dernier genre.
13 mai—30 JAS. P. BOYD, 57 Camp

POMPES A INCENDIES POUR HABITATIONS.
LE soussigné vient de recevoir et offre à vendre deux pompes d'une grande force, avec des tuyaux et travaux, convenables pour les habitations ou les édifices publics. Aussi, quelques superbes pompes aspirantes.
13 mai—30 JAS. P. BOYD, 57 Camp

GRAINES DE NAVET FRAICHES
Garanties de 1841.
Le soussigné vient de recevoir un envoi considérable de graines de navet fraîches garanties de cette année, et un assortiment de graines de fleurs, de légumes, d'arbustes, &c. &c. à vendre.
WM. DINN,
13 mai 11 Commune, enc. Tchoupitoulas.

OISEAUX MOQUEURS DE L'EQUATEUR.
LE soussigné vient de recevoir deux magnifiques moqueurs de l'Amérique du Sud, chantant très bien et ayant un magnifique plumage, il offre à les vendre à bas prix. WM. DINN,
13 mai 17, Commune, enc. Tchoupitoulas.

REÇU de Nantes, voie du Havre par le nav. Isaac Newton et à vendre au débarquement par les soussignés:
60 boîtes, 2/3 et 1/2 boîtes truffes pures du Périgord, conservées au naturel,
45 boîtes 2/3 et 1/2 boîtes cèpes à l'huile.
15 boîtes et 1/2 boîtes champignons,
106 demi boîtes petits pois au naturel.
Aussi:—Reçu par le navire Louis XIV
200 boîtes sardines à l'huile de la marque bien connue de Rodel fils et frères. LORELHE & VALETON,
13 mai No. 9, rue Toulouse

EAU-DE-VIES—75 1/2 pipes, 100 1/4 de barriques, 50 1/8 do. de Cognac 4ème preuve, des marques de J. J. Dupuy, Otard Dupuy & Co., Bonnion, Dussaut &c
40 1/4 de barriques de Champagne, fine et vieille, à vendre par CANTIN, DARAN & Co,
13 mai 11 et 15, rue St. Louis.

LES soussignés offrent à vendre à bon marché, sur la Levée:
200 barriques vin de Marseille, marques de Bergasse
200 do de do de Légier,
25 1/4 de barriques, vin de Madère de Marseille,
25 barils do do do.
200 caisses vin de Muscat,
100 do eau de fleurs d'orange,
25 do liqueurs,
100 paniers huile douce,
400 paniers bouteilles vides,
450 milliers bouchons de bouteilles,
12 do do de damejeannes,
100 caisses salaisons assorties.
CANTIN, DARAN & Co,
13 mai 11 et 15, rue St. Louis

ON demande à acheter ou à louer une excellente cuisinière, parlant français, acclimatée et pleinement garantie. On demande aussi une femme de chambre. S'adresser rue Bienville, No. 4o.

SUCCESSION de Wm. A. Dawson—Toutes les personnes qui ont des réclamations à faire contre cette succession sont priées de présenter leurs comptes à FRED. FURST, curateur.
J. B. BENJAMIN, avocat de la succession.
17 mai—3

HUILE de sperm pure et huile de lin—14 barriques huile de sperm pure blanchie et non blanchie, et 17 barils huile de lin, à vendre par JARVIS & ANDREWS,
17 mai 29, rue de la Commune.

QUININE—5 caisses sulfate de quinine français, reçues par l'Isaac Newton, du Havre; 400 onces do. par le Saratoga, et le Caspian, à vendre par JARVIS & ANDREWS,
17 mai 29, rue de la Commune.

FARINE de maïs—150 barils à vendre par
17 mai THAYER & CUSHING, 30 Gravier.


## VENTES A L'ENCAN.

PAR HEWLETT & CENAS
Vente de voitures, carrosses

IL sera vendu aujourd'hui, mardi 18 mai, à midi, rue Royale, encoignure... de la rue Conti... [illegible] l'encan... dépôt de carrosses. Une quantité de carrosses, cabriolets, ressorts, harnais, etc., en partie neufs et partie usés.
Conditions à la vente. 18 mai.

PAR B. SYKES

IL sera vendu aujourd'hui mardi 18 courant, à 10 heures, à son magasin l'encan, rue des Magasins no 84.
Un envoi considérable d'habillemens d'été, tels que redingotes et habits en toile blanche écrue, vestes rondes, et une quantité de marchandises sèches.
A midi—6 pipes et 10 1-4 pipes vin de Malaga. Vente sans réserve. 18 mai

PAR E. TATTET
Rue Toulouse, no. 14.
Vente sans réserve.

IL sera vendu aujourd'hui, à 4 1-2 heures p. m. à son magasin d'encan.
50 boucauts de sucre
25 barils eau de vie de Philadelphie et de New York.
110 do genièvre do do. 18 mai

PAR A. FERNANDEZ

JEUDI prochain, le 20 courant, à 3 heures P. M. il sera vendu au no. 85, de la rue du Camp.
10 bts. beurre de Baltimore de la brasserie de Lucas
18 mai

PAR J. B. BLACHE

EN vertu d'un ordre de l'honorable Cour de Paroisse pour la ville et paroisse de la Nouvelle Orléans en date du 5 m (1841), il sera vendu Mardi 20 Juin à midi, à la Bourse St-Louis, les esclaves suivants dépendant à des créanciers par V. Aimé Jr.
ZABETH, âgée de 40 ans, nourrice,
GASPAR, âgé de 25 ans, cuisinier, ayant une hernie.
DALIE, âgée de 16 ans, domestique de maison.
Conditions—comptant. 18 mai—1 fpar sem.

PAR MCNAIR & Co.

IL sera vendu jeudi 20 du courant, à midi, à la Bourse St. Louis, les esclaves ci-après décrits, savoir:
JUNIUS, âgé de 38 ans, excellent nègre de champ, ayant été intermandeur plusieurs années, pleinement garanti.
JENNY, sa femme âgée de 40 ans, excellente cuisinière, blanchisseuse et repasseuse, et bonne servante de maison; pleinement garantie à l'exception qu'elle est sujette quelquefois à ... de ... en attaques de la tête.
JOHN, son fils, 15 ans, enfant très vif
CHARLOTTE, âgée de 60 ans, bonne cuisinière, blanchisseuse et repasseuse et servante de maison, pleinement garantie.
CHRISTOPHER, de 19 ans, excellent esclave de champs, et propre à tout, pleinement garanti.
Les actes de vente en l'étude de J. B. Marks, aux frais des acquéreurs. 18 mai—6

PAR M. BARNETT, Sr.

PAR ordre et en vertu d'un ordre de l'honorable Cour des Preuves pour cette ville et paroisse, portant la date du ... avril ... courant, il sera vendu à l'encan, à la Bourse St. Louis en cette ville, samedi le 22 mai, tous les comptes, dettes, billets, et objets échus, paraissant être échus à feu William Boswell, conformément au tableau enregistré dans ladite honorable Cour des Preuves. Cette vente aura lieu avec des garanties et recours contre la dite succession et à tous les débiteurs contre le susdit par les garanties contre la dite succession.
Conditions comptant. 18 mai—10j

PAR J. B. BLACHE.

EN vertu d'un ordre de l'honorable Cour des Preuves de la paroisse d'Orléans ... en date du 15 mai 1841, il sera vendu samedi le 22 du courant, à 4 heures et demie P. M. sur la Levée, vis à vis la rue Conti
Environ 100 boucauts de sucre appartenant à la succession de feu Ambroise Brow
Conditions comptant 18 mai—1 en 10j

PAR J. A. BEARD & Co.
Vente—Syndic.

EN vertu d'un ordre de l'honorable Cour de Paroisse pour la paroisse et ville de la Nouvelle Orléans, portant la date du 10 décembre 1840, il sera vendu à l'encan lundi, le 21 juin prochain, à l'Arcade Banks, à midi, les propriétés suivantes abandonnées par Buchanan Hagan & Co. à leurs créanciers.
Le moitié indivise de 4 lots de terre au faubourg Ste Marie désignés par les Nos. 3, 4, et 5 dans l'îlet borné par les rues Gravier, Perdido, du Cirque et Phillippe.
Le lot no 3 mesure 22 pieds 11 pouces 4 lignes de face à la rue Gravier sur 90 pieds 1 pouce 4 lignes de profondeur.
Le lot no 3 mesure 22 pieds 11 pouces 2 lignes de face à la rue Gravier sur 97 pieds 6 pouces 6 lignes de profondeur.
Les lots nos. 4 et 5 mesurent chacun 22 pieds 11 pouces 2 lignes de face à la rue Gravier sur 90 pieds de profondeur ... du cirque.
Les actes de vente par devant Wm. Y. Lewis, notaire public.
Conditions comptant. 18 mai—4

PAR J. LEVY

IL sera vendu à 4 heures et demie, mardi prochain, le 18 courant, à l'entrepôt de Chas. Byrne, encoignure des rues Tchoupitoulas et Notre Dame,
65 barriques jambons
Conditions, à la vente. 17 mai

PAR BENJ REYNARD

IL sera vendu à l'encan mardi le 18 courant, à midi, à la Bourse St. Louis.
Plusieurs bonnes esclaves consistant en esclaves de champ, domestiques de maison, &c.
Les actes de vente pardevant Wm Y Lewis notaire public, aux frais des acquéreurs. 17 mai

PAR BENJ REYNARD

IL sera vendu à l'encan, mardi le 18 courant, à 4 heures, sur les lieux—La maison et les terrains qui sont aujourd'hui no. 58 de la rue Royale. L'acheteur sera tenu de s'obliger de payer le loyer de l'encan de cette maison pour les six jours qui suivront celui de la vente.
Conditions—comptant—Vente positive. 17 mai

PAR A. L. FERNET

IL sera perdu mercredi 19 mai, à midi, à la Bourse de la rue St. Louis.
Actions de la Compagnie du Théâtre d'Orléans payées en plein.
Conditions—Comptant. 17 mai

VENTE DE SYNDIC.
PAR JOS. A. BEARD.

EN vertu d'un ordre de l'honorable Cour de Commerce dans et pour la paroisse et ville de la Nouvelle Orléans, portant la date du 10 mars 1841, il sera vendu jeudi le 20 mai, à 4 heures P. M. à la maison de vente, dans la rue de l'encan.
Un lot de meubles de maison abandonnés par Henry Keil
... créanciers et une... Kell & Mason et Co,
... Keil et Harris.
10 mai—26

$ 5000 DE RECOMPENSE.
Banque de la Louisiane

LA récompense ci-dessus sera offerte pour la ... Morris... L. Dauney ou ... receveur Charles Pamin Jr. ... la ... de cette institution et ... la livraison de... comme ... ou de faire accusés de la dite ... ou dans ... le banque, qui ... coût de $5000 sera payée sur somme ... Rien de ... de $1000 s'il sont pris hors de l'Etat.
Par ordre du Bureau.
16 mai—12 WM. LEVERICH, Caissier

BANQUE DU GAZ.
Nouvelle Orléans 8 mai 1841

UNE assemblée générale des actionnaires de cette institution aura lieu au local de la Banque Samedi prochain le 15 mai à une heure P. M.
10 mai W. HOUSTON, Caissier

AVIS—Les créanciers de la succession de feu James Mooney sont notifiés ... que ... la Cour de Paroisse, pour ... la ... de la succession de feu James Mooney, ont été ... nommé curateur leurs ... de la ... que nous ... chez ... avec ... sur ... pour que ... procéder ... au ... conformément à la loi.
P. ARNAUVAL, J. J. CERILLE, Curateurs.

L'Ancien chapeau connu ... le nom de Vauquelin et Co établi au ... de ... pour ... Chartres ... marchés ... les maisons ... voir ... marchés ... Bordeaux ... en outre ... la ... est ... Je prendra ... de la maison ... etc.
6 mai ADRIEN FOUET.

DEZAUCHE, Dentiste,
POSE LES DENTS & RATELIERS ARTIFICIELS, ... 19 rue de Toulouse, No Toujours à la Levée.

MAISON A LOUER.
UNE maison à étages, rue de ... encoignure de ... Anne et Chartres ...
Une maison à étages et ... rue ... entre ... St. Ferdinand, ...
Une ... de ... rue Chartres, entre Ste. Anne et Dumaine
Pour ... s'adresser rue Chartres, No. 123 à
13 mai CORREVION ... A LA ROUX

A LOUER—Le magasin à trois étages No. 47, rue Royale ... coin de la rue Royale et Chartres. On peut ... à ... l'adresse à ... SCHMITT & Co.
... 80 rue Bienville

A LOUER—Le magasin No 86, rue des Magasins, entre celles Poydras et Natchez, livrable de suite. S'adresser à F. DE LIZARDI & Co.

A LOUER une maison à quatre appartements ... avec galerie, et cabinet ... et cuisine, une grande cour, ... et terrasse, rue du Canal, entre ... et Marais ... s'adresser à B. & A. SOULIE, rue Bienville ... au premier

A LOUER présentement—Le grand magasin à trois étages situé rue Bienville, entre Royale et Bourbon. S'adresser à R. BRUGIER, 9 rue St. Louis

MANDEVILLE.

A LOUER présentement une ... agréablement située et ... à une grande salle, elle se compose de plusieurs appartements, cour et jardin. Cette maison se trouve près du lac Pontchartrain ... s'adresser à Mr R. Petit rue ... entre les rues Treme et Marais ou ... lac ... M. COQUILLON. ... avril

PAR UN BREVET ROYAL ... et ... A. LION, Dentiste de la faculté de Paris, pose des dents artificielles depuis une jusqu'à six dents incorruptibles, qu'il garantit pendant dix ans. Cette garantie ne s'étend que sur les six dents de devant de la machoire supérieure. Les autres ne pouvant se fixer que par les procédés ordinaires.
Le Dr. A. Lion, n'a qu'un seul office en ville, rue Royale, No. 106, entre St-Louis et Conti, où il est visible tous les jours (consultations et opérations) pour toutes les maladies de la bouche. 5 mai

MARCHANDISES par colis—Kerson & Vies, 47 rue de Chartres, offrent à vendre un bel assortiment de marchandises sèches, consistant en partie en mousselines, indiennes, guingamps, toile d'Irlande de toute sorte, et plusieurs autres articles.
11 mai

VENTE A L'AMIABLE de 30 belles et bonnes vaches laitières, s'adresser pour les voir à la Gentilly, ... habitation ... chez FRE METRAUD, jeune.
Les vaches ne sont pas vendues avant le 25 courant, elles seront offertes de ... rue ... de la maison Clarke. 17 mai—6

CHIEN TROUVE
Il a été trouvé un petit chien terrier fauve, ayant les oreilles coupées. Le propriétaire pour le recouvrer en s'adressant à Mr. Painparé à Alger, entre les deux ferrys, et payant les frais d'annonces.
17 mai—3 G. PAINPARE

ETAT DE LA LOUISIANE—Cour de Paroisse pour la paroisse et ville de la Nouvelle Orléans—L'Etat de la Louisiane, à tous ceux que ces présentes concernent, salut: Attendu que Maurice Valles, de cette ville, ayant ici ... une vente faite par le shérif de la paroisse d'Orléans la propriété ci-après décrite, est intéressé de ... de cette Cour ou ... vente fut enregistrée le 11e jour de mai de l'année 1841, conformément à un ... de l'acte de la Législature de l'Etat de la Louisiane, intitulé: "Acte pour confirmer les ... des ... judiciaires," approuvé le 10 mars 1834.
Qu'il soit connu, et tous les présents intéressés sont par ces présentes sommés, qu'aucun ... ayant ... droit à la et de la Cour de Paroisse, qui ... par le défaut du propriétaire ci-après décrit, ... et le jugement de la Cour, en forme dans l'ordre ... des ... partie lien ou ... en vertu duquel la vente a été faite, ... temps, et ... la mode de la vente, ou ... une opposition dans les ... à dater de la publication de cet avis, ... de ... la vente ainsi faite sera ... confirmée et homologuée.
La dite propriété a été vendue par le shérif susdit le ... jour de mai ... l'année 1841 en vertu d'un ... et ... Pontchartrain ... avec ... ... Maurice Valles s'est rendu acquéreur pour le prix de $3000, ... cent ...
Description de la propriété d'après le transfert judiciaire.
Un certain terrain ... avec la propriété ... côté du ... avec ... Antoine, et de l'autre côté, à l'autre moitié du ... par ... à Franç. ... Decourt, le dit terrain ... vingt ... pieds ... de face, mesure française, de face à la rue d'Orléans, et ... pieds (mesure française) de profondeur, ensemble les bâtisses, ... d'après un plan dressé par Joseph Pilié, voyer de la ville, déposé ... l'étude de ... de Armas, notaire ... en date de ... juin 1815, contenant ... par les héritiers de feu Marthe Decourt au dit François Decourt.
Donné sous mon seing et le sceau de cette
[L. S.] Cour, bureau du Greffier, Nouvelle-Orléans, 13 mai 1841.
17 mai—3 en 30j LOUIS R. COURTIN, Dep. Gref.